

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration 71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL. TELEPHONES: ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

L'ANNÉE 1912

LES FAITS ESSENTIELS

Pour ceux qui aiment la vie intense, l'année 1912 n'aura pas manqué d'intérêt. Au début c'était la Chine qui absorbait l'attention. La révolution, préparée de longue main, atteignait la période aigue à la fin de 1911 et détruisait un régime vieux de plusieurs siècles pour lui substituer une république.

Entre temps, le monde ouvrier s'agitait. Aux Etats-Unis et en Angleterre, les tisserands de coton quittaient le travail, paralysant la production de cette industrie. Quelques succès de salaire encourageaient les ouvriers du charbon à imiter leur exemple.

De ce côté de l'Atlantique le monde apprenait avec une surprise épouvantée la confession des McNamara, accusés des explosions dont l'industrie américaine fut victime depuis quelques années.

Cela ne veut pas dire que les riches sont toujours indemnes. Quelles misères morales, mille fois plus horribles que les souffrances physiques ne verrions-nous pas, si tous les lambris dorés s'écroulaient tout à coup!

D'autres sujets attiraient aussi l'attention de différents côtés. En Angleterre, c'est la lutte pour le Home Rule sur le point de triompher peut-être malgré la résistance d'Ulster scandalement activée par les têtes chaudes du parti unioniste.

En attendant et en prévision de toutes les complications possibles, le fléau des armements joint de diminuer d'accroître. L'Allemagne, la France, la Russie, l'Autriche, l'Italie consacrent des centaines de millions à augmenter sur mer comme sur terre, leurs forces de combat.

L'impérialisme est devenu la grosse question de la politique canadienne, mais ce n'est pas la seule digne d'intérêt qui peut affecter considérablement l'avenir du Canada. L'extension des frontières manitobaines sans protection aucune pour la minorité; la réglementation de l'enseignement primaire dans la province d'Ontario, dans un sens encore hostile à la minorité; les tentatives de législation sur le mariage sortant d'indices d'une renaissance des préjugés que les Pères de la Confédération voulaient définitivement éteindre en basant sur des concessions réciproques une constitution d'esprit large et généreux dont pouvaient s'accommoder assez bien les différents éléments de la population de ce pays.

Jean DUMONT.

BILLET DU SOIR POUR ÊTRE DÉCORÉ

Elle rageait de dépit. D'un geste coléreux elle lança sur le parquet le journal du jour où s'étaient avec force manchettes la liste, les photographies et les biographies des décorés du premier de l'an.

La Conférence de Londres

La tournure que prennent les négociations de paix, à Londres, n'est pas encore tout à fait rassurante. Cependant la Turquie laisse au moins entrevoir le but vers lequel elle manœuvre depuis l'ouverture des conférences: elle voudrait amener les alliés balkaniques à accepter dès maintenant la médiation des grandes puissances, suprême ressource qui paraissait demeurer en réserve pour le règlement des dernières difficultés avant d'envisager la reprise des hostilités.

Dans cette situation, les alliés balkaniques restent perplexes. Placés subitement en présence d'une alternative qu'ils s'étaient habitués à considérer comme éloignée, ils y aperçoivent des avantages sérieux et de redoutables périls résultant de l'incertitude où ils sont au sujet des dispositions réelles des arbitres auxquels leur cause serait confiée.

C'est toujours l'énigme autrichienne qui inquiète à juste titre les négociateurs balkaniques. Ils redoutent une machination de la Porte avec le gouvernement de Vienne pour les frustrer des bénéfices de leurs victoires et l'impuissance où pourrait se trouver la Triple Entente d'en détourner les effets.

Jean DUMONT.

Cette fameuse loi

M. Pelletier a fait hier un discours sur la marine. Malgré son habitude assurée, il n'a pu s'empêcher de laisser percer un peu de l'inquiétude que lui cause l'évocation possible de ses déclarations anciennes.

Or, cette fameuse loi allemande date du printemps de 1912 (voir le Mémoire de l'Amirauté préparé à la demande de M. Borden et produit dans son discours du 5 décembre); elle faisait partie des pièces sur lesquelles les ministres anglais basaient leur opinion, lorsqu'ils parlaient aux Communes, en juillet 1912.

Or, le 24 juillet 1912 (voir le Times du lendemain) M. Churchill disait en toutes lettres: "Nous sommes réellement maîtres de la situation. Il n'y a aucune cause quelconque de panique ou d'alarme. Ce sera notre seule faute, aux diverses époques déterminées, nous ne sommes pas capables de maintenir la marge nécessaire à notre sécurité. Si la Chambre accepte nos recommandations et nous accorde les larges subsides que nous demandons, nous croyons que nous aurons la marge nécessaire de sécurité en 1914, et qu'en 1915, notre situation sera aussi favorable qu'en 1914.

Et c'est à peu près dans le même temps que le gouvernement anglais déclarait que ses relations avec les puissances étrangères étaient plus cordiales que jamais.

L'immigration britannique

Par suite d'une erreur typographique, nous avons daté, hier, de "Londres, 28," la lettre au Mail and Empire qui contenait, sur l'immigration britannique, des affirmations plus dures que toutes celles que nous avons jamais faites nous-mêmes. C'est le "8" décembre qu'il aurait fallu lire.

Voici le titre et les sous-titres dont le Mail and Empire faisait précéder cette correspondance spéciale: "English girls not wanted here?—Majority sent to Canada come originally from the slums.—Dr Sparrow's enquiry.—Migration Committee member declares lurid stories are true.

Les jeunes Anglaises ne sont pas requises ici?—La majorité de celles qui sont envoyées au Canada viennent des bas-fonds.—L'enquête de Dr Sparrow.—Ce membre du Bureau d'immigration déclare que les lugubres racontars sont vrais.

Jean DUMONT.

La candidature Poincaré

La candidature Poincaré est un gros événement dans la politique française. De l'aveu de tous, le premier ministre actuel est l'un des hommes distingués de son pays. Il occupe l'une des premières places au Barreau, il ne semble pas dépaycé à l'Académie. Il dépasse de toute la tête la moyenne des parlementaires.

Et cela s'explique assez facilement. L'élection est faite par les sénateurs et députés réunis en congrès. L'élu doit recueillir la majorité absolue, soit, la moitié plus un des suffrages exprimés. Dans un pays où les partis sont aussi nombreux, il est presque impossible qu'un homme commande une clientèle personnelle qui lui permette d'enlever le morceau dès le premier tour de scrutin.

Tout ce que nous avons dit de la candidature Poincaré peut du reste s'appliquer à la candidature de M. Ribot. L'entrée en scène de deux adversaires de cette taille crée précisément le terrain le plus favorable au succès d'un homme de second plan dont le nom sera jusqu'à la dernière heure, tenu dans une sorte de pénombre.

Sur le Pont d'Avignon... Si nos trois dreadnoughts assaillent la paix du monde, nous dit M. L. P. Pelletier. Il est bon d'avoir de l'assurance, mais il est dangereux d'être ridicule.

CUIQUE SUUM

L'auteur de l'article publié dans le Devoir il y a une cause académique, est M. Edmond L. Aucoin, étudiant en médecine. L'omission de l'initiale du second prénom ayant pu causer quelque confusion, il importe de rendre à chacun ce qui lui appartient.

La police de Montréal a fait 5,000 arrestations de plus en 1912 qu'en 1911. La prospérité se manifeste de différentes façons.

1913 Le Devoir offre à tous ses lecteurs, à tous ses amis, ses vœux de bonne et heureuse année, de prospérité et de succès.

PAROLES D'AUTREFOIS

M. L. P. PELLETIER

"Je suis aussi candidat, ajoute M. Pelletier, comme protestation contre la marine de guerre et pour contribuer à remédier à cette loi scélérate.

"Devant le peuple, pris de peur, les ministres disent autre chose. M. Laurier nous dit que nous sommes maintenant une nation, qu'il nous faut une marine de guerre, de même qu'il faut dans une ville qui grandit de la police pour se protéger.

"A propos de la marine, je suis contre le projet de M. Laurier et, n'en déplaise à M. Caouette, je suis contre cette souscription de M. Borden.

La Langue Française dans l'Ontario Nous recevons d'un jeune Ontarien une intéressante communication d'où nous extrayons ces quelques faits sur l'enseignement du français dans l'Ontario:

La Langue Française dans l'Ontario

Bien avant que la terre ontarienne fut visitée par ceux dont les fils veulent proscrire le français, aujourd'hui, notre langue y était parlée et enseignée. Le groupe d'Essex en est la preuve manifeste. Dès 1763, les pères Hubert et Portier enseignaient le français aux enfants des trente-sept familles établies dans cette partie d'Ontario, bien longtemps, par conséquent, avant aucune législation sur les écoles. Ce groupe s'est développé sans cesse, et l'éducation française ne lui a jamais manqué.

De 1763 à 1841, dans les deux provinces, les contribuables avaient plein pouvoir sur leurs écoles. Ils choisissaient et les instituteurs et les livres qu'ils désiraient mettre entre les mains de leurs enfants. Dans une localité où la majorité était française, l'instituteur était français. Il n'existait alors ni surintendant, ni inspecteurs. Voilà comment il se fait, qu'en 1912, on parle, on étudie, on enseigne le français dans Essex, aussi bien que dans Prescott, Russell et un peu partout. Alors, on reconnaissait les droits du père de famille, la mesquinerie et la bigoterie n'étaient pas de mise.

En 1829, l'évêque anglican de Toronto, le Dr Strachan, traçant un programme d'études, adapté à toute la province d'Ontario, pour les "grammar schools", prescrivait l'enseignement du français à tous les élèves de neuf à seize ans. Bien plus, passant de la théorie à la pratique, il établit l'enseignement du français, d'une manière systématique et permanente dans toutes les écoles anglaises et protestantes du district de Cornwall et d'York (2). Qu'en pensent les auteurs de la circulaire No 17, qui veulent priver toute une race du droit de parler sa langue? En 1841, on était plus respectueux du droit des gens, consacré par la coutume, qu'en 1912. On

Laurier, qu'elle soit présentée par M. Borden, je suis candidat indépendant des partis et je veux l'intérêt du pays avant tout." (M. Pelletier à Lorette, compte rendu de la Patrie, 5 septembre, 1911).

"On dit que je serai ministre. Je n'en sais rien, n'ayant pas encore été appelé par M. Borden à faire partie de son cabinet. A tout événement je ne serai ministre qu'en suivant la ligne de conduite qui m'a été tracée par M. Monk. "Il n'y aura de marine que si la majorité du peuple le désire. Nous avons promis un plébiscite. NOUS AVONS ETE ELUS POUR CELA. Nous tiendrons notre promesse. Il y aura un plébiscite. Je suis convaincu que cet article de notre programme sera exécuté. A tout événement, soyez sûrs que nous en réclamerons l'exécution." (M. Pelletier à Montmagny, compte rendu de l'Événement du 3 octobre 1911).

Au banquet Borden à Halifax. Dépêche publiée par l'Événement du 4 novembre: "Bourassa et Lavergne ne veulent qu'une chose, c'est que le peuple soit consulté avant que l'on prenne une orientation nouvelle sur la politique navale. Ces remarques de l'hon. ministre des Postes ont été soulignées par les applaudissements enthousiastes et prolongés des 800 convives présents."

"Le premier ministre a dit que nous connaissions nos devoirs envers le Canada et envers l'Empire britannique, que nous étudions cette question comme des gens sages et pondérés, que nous consulterions l'Amirauté anglaise, et que nous soumettrions aussi notre politique au peuple canadien. Rien de plus clair, de plus formel et de plus précis que cette déclaration. Il n'y a que les aveuglés volontaires qui ne l'ont pas comprise." (M. Pelletier au banquet donné à Québec en son honneur, le samedi, 9 décembre 1911. Compte rendu de l'Événement du 11 décembre 1911).

Par cette clause on reconnaît donc aux contribuables le droit d'avoir légalement des écoles dissidentes. Les contribuables catholiques et français n'ont qu'à demander une école de leur choix, et, en vertu des droits des minorités, inscrits dans cette clause 11, on ne peut refuser leur demande.

WALDO GUERTIN.

En 1851, on demanda un brevet pour un instituteur du comté d'Essex. Le conseil de l'Instruction Publique l'accorda, et le surintendant suppléant écrivit ce qui suit à ceux qui en avaient fait la demande: "Le conseil de l'Instruction Publique a sanctionné l'interprétation libérale du programme dont vous faites mention, remplaçant le mot anglais par le mot français, chaque fois qu'il se rencontre, ceci devant s'appliquer aux candidats français pour les examens devant le bureau du comté. Ce brevet, il est bien entendu, sera restreint à l'enseignement de la langue française." (Ouvrage cité plus haut, pages 190, 191).

Comment expliquer cette manière d'agir du Conseil de l'Instruction Publique du Haut-Canada? Il fallait que le principe de la qualité des langues fut indéfinissable. Depuis 1841, les écoles françaises dans l'Ontario ont continué d'élucider et de prospérer sous les divers gouvernements.

WALDO GUERTIN. (3) "The Legislation", etc., page 28.

LES CHOMEURS

La grève des ouvriers en confection prend des proportions considérables. — On assure que 200,000 ouvriers quitteront les ateliers d'ici samedi. — On parle d'une commission de conciliation

L'ENQUETE SUR LA GREVE DES TISSERANDS

New-York, 31. — John J. Bealin du Comité d'Arbitrage de l'Etat a eu une entrevue, aujourd'hui, avec les représentants de la Clothiers Association et United Male Garments Workers of America dans le but de régler la grève commencée dans les fabriques d'habit d'hommes, ce matin. Les confectionneurs, au nombre de près de cent cinquante mille ont abandonné le travail pour obtenir de plus forts salaires et de meilleures conditions de travail. Cette grève affecte quatre mille usines à New-York, Brooklyn, Newark et autres villes environnantes.

M. Bealin fera son rapport à ses collègues qui feront, s'il y a lieu, une enquête sur les conditions de la vie des confectionneurs. Des témoins seront appelés à rendre témoignage devant le comité.

L'International Peace Forum continue de travailler activement pour faire cesser la grève. Cette société a offert aux propriétaires de fabriques et à leurs employés de faire nommer une commission spéciale qui entendra les arguments des deux parties. Cette commission serait composée de dix gouverneurs d'Etat, de dix sénateurs, dix sénateurs américains et dix membres du clergé. Un sous-comité serait nommé et rendrait une décision à laquelle propriétaires et employés se soumettraient.

La grève a pris de grandes proportions, a déclaré M. Bealin, et il se peut qu'elle s'étende à d'autres villes. Quelques-uns des chefs de la grève président que les fabriques de Rochester, Baltimore, Pittsburg, Cincinnati, Chicago, Saint-Louis, Philadelphie et Utica seront grandement affectées par cette grève.

ACTES DE VIOLENCE

Les grévistes ont commis des actes de violence dans les sections de Williamsburg et Brownsville, à Brooklyn que cet incident a eu lieu. Les grévistes ont attaqué un édifice où les confectionneurs n'avaient pas voulu abandonner le travail.

Démision d'un prince-officier

LE PRINCE BERNARD DE SAXE-MEININGEN SE RETIRE DE L'ARMEE ALLEMANDE A LA SUITE DE DISSENTIMENTS AVEC LE KAISER.

Berlin, 31. — On annonce que le prince Bernard de Saxe-Meiningen vient de donner à l'empereur d'Allemagne sa démission de général inspecteur d'armée.

Le prince est le beau-frère de Guillaume II, ayant épousé, en 1878, sa sœur, la princesse Charlotte de Prusse. On s'étonne donc de cette démission, d'autant plus que le prince est appelé à résumer dans le duché de Saxe-Meiningen, après son père, le duc Georges II, qui gouverne ses Etats depuis 1866 et qui est âgé de 86 ans.

La vérité est que des dissentiments se sont plusieurs fois élevés entre l'empereur et son beau-frère, et que celui-ci, fixé à Cannes, une grande partie de l'année, désire conserver son entière liberté pour se consacrer plus exclusivement aux études d'archéologie grecque, qui lui ont valu une réputation de vrai savant.

Il est lié avec M. Schlieemann, qui a découvert les ruines de Troie en Asie Mineure, et il a parcouru avec lui ce pays et la Grèce, dont il parle la langue aussi bien que sa langue maternelle.

On se demande même si, appelé à régner, il résidera souvent dans sa petite capitale, tellement lui et la princesse sa femme ont pris goût au séjour de la Côte d'Azur.

Les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis

Washington, 31. — Aujourd'hui, à une conférence importante entre le président de la commission des voies et moyens, M. Underwood et le nouveau président M. Wilson, on décidera si le Canada doit avoir un marché ouvert avec les Etats-Unis ou s'il doit continuer à payer des taxes de douane élevées.

Le président semble avoir changé d'opinion car il va exposer au président des Etats-Unis, a-t-il dit, dans une entrevue qu'il a donnée à un journaliste, surtout les désavantages que présenteraient les modifications du tarif.

Le Séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières

Trois-Rivières, 31. — Il est vrai que le séminaire Saint-Joseph va déménager chemin Sainte-Marguerite où il est propriétaire d'une ferme de 400 arpents couvrant une partie des coteaux Sainte-Marguerite. Le nouveau séminaire sera à peu près à un mille et demi du marché actuel. La corporation du séminaire paye ce terrain \$7,500, le printemps dernier. Il a pour horizon la vallée de la Baie et le fleuve. Il s'étend au nord jusqu'à la rivière Milette inclusivement.

M. Lafond, architecte, prépare le plan d'un bâtiment qui aura 400 pieds de longueur. Cependant il n'y a encore rien de définitif au sujet du plan. La question est à l'étude.

La nouvelle construction sera commencée le plus tôt possible.

Un embranchement du chemin de fer électrique dont on commença bientôt la construction reliera le séminaire au centre de la ville.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (sa responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

Une avalanche cause la mort de 6 hommes

DOUZE OUVRIERS SONT ENSEVELIS VIVANTS DANS UN ENORME AMAS DE GLACE ET DE NEIGE A COAL CREEK. — SIX SONT RETIRES VIVANTS.

Fernie, C.A., 31. — Un énorme amas de glace et de neige mesurant pas moins de 10 pieds de largeur s'est abattu sur la boutique de charpentier de la Crow's Nest Pass Company, à Coal Creek, hier. Six personnes ont été tuées et six ont été grièvement blessées.

L'avalanche a glissé avec une telle vitesse d'une colline voisine que toutes les personnes qui se trouvaient dans la boutique furent ensevelies vivants. Quant qu'ils n'avaient eu le temps de fuir.

Les morts sont: James Buckley, Fernie; Harry Neil, West Fernie; Alex. Worthington, Coal Creek; D. Rosario, Fernie; D. Nasyczuk, Coal Creek; T. Kitenary, Coal Creek.

Les blessés sont: Archie Nicholson, Fernie; Percy Jones, West Fernie; Fred Platt, West Fernie; Sam Cardamoni, Fernie; Tony Serretti, Coal Creek; George Michel, Coal Creek; Walter Campbell, Fernie.

Le député de Berthier à ses électeurs

M. J. A. Barrette, député de Berthier, adresse ses souhaits de bonne année à ses électeurs :

"A l'occasion du nouvel an, félicité, je viens vous renouveler mes sentiments d'estime et de haute considération. J'espère que l'année qui vient de s'écouler a été prospère pour vous. Permettez-moi de vous souhaiter à tous et à chacun des membres de votre famille "bonne et heureuse année". Veuillez toujours croire à l'amitié et au dévouement de votre humble serviteur.

Harmonie Concordia

L'harmonie Concordia a tenu, dimanche dernier, le 29 décembre, une assemblée générale au cours de laquelle ont eu lieu l'élection annuelle des officiers. Voici quel a été le résultat de cette élection :

Président, M. Ed. Bastien, réélu par acclamation; vice-président, M. Azarie Naud, élu par acclamation; secrétaire-financier, M. Jos. Effe, réélu; secrétaire-archives, M. Jos. Saint-Jean; assistant-secrétaire, M. M. Leduc; secrétaire correspondant, M. S. Alarie, élu par acclamation; trésorier, M. J.-A. Lassonde; régisseur, M. A. Larocque, réélu par acclamation; bibliothécaire, M. H. Bastien, réélu par acclamation; directeur, M. J. G. Gagnier, sr., réélu; M. J. Gagnier, sr., M. Gagnier, E. Allen, J. Pettipas, élus par acclamation; chef de musique, M. Joseph Gagnier, assistants, MM. H. Panteux et R. Gagnier.

Les projets du G. T. P. dans l'Ouest

M. J.-P. Hinton, gérant-général des passages du Grand-Tronc-Pacifique, a parlé de l'avenir de ce pays. Le gérant de Winnipeg, M. Hinton a déclaré que les directeurs n'avaient rien arrêté définitivement. Cependant les voies actuellement en construction seront prolongées et plusieurs autres voies seront construites. Plusieurs districts réclament de grands tronçons plus faciles avec les grands centres.

En ce qui concerne la construction des hôtels, Fort Gerry sera terminé à Winnipeg, et d'autres édifices de ce genre seront commencés à Edmonton, Regina et Prince Rupert.

Le Grand-Tronc-Pacifique est développé, sans qu'une grande masse du public canadien s'en aperçoive, un des grands facteurs du développement de l'Ouest du Canada. Il transporte actuellement deux cents mille boisseaux de grain tous les jours à Winnipeg.

L'élevateur de bois qui a la compagnie Fort William est presque terminé. C'est le plus grand élévateur du monde entier.

Les régions traversées par le Grand-Tronc-Pacifique se peuplent rapidement. Les populations du centre de la Colombie Anglaise, aussi les tribunes du Grand-Tronc-Pacifique.

L'augmentation du nombre des voyageurs entre les différentes villes de l'Ouest, traversées par la voie de cette compagnie, est une preuve non équivoque de la prospérité de ce pays. Le nombre des convois a été triple depuis deux ans. Sur la côte du Pacifique, entre Seattle, Victoria, Vancouver et Prince Rupert, le service est bi-hebdomadaire. Les navires qui font le service sont le "Prince Rupert", le "Prince George".

Un service subsidiaire a été inauguré aussi pour les îles de la Reine Charlotte.

La nomination de M. E. Hal Brown président de la Prudential Trust Co., comme l'un des auditeurs du Grand-Tronc en Canada a été rendue officielle samedi.

LE BUDGET MUNICIPAL

Le Conseil adopte le rapport des commissaires sur l'appropration des crédits de 1913, tout en refusant d'en prendre la responsabilité

Le conseil municipal a adopté le budget de 1913 après une discussion de trois heures, au cours de laquelle un couple d'échevins ont demandé des explications qu'ils ont obtenues aussi complètes qu'ils voulaient les avoir, mais qu'ils ne faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour en ajourner l'étude à la semaine prochaine. Les crédits demandés ont été votés sans amendement.

L'échevin Martin ouvrit la discussion en déclarant qu'il ne voulait pas faire d'obstruction, puis il proposa de renvoyer le budget sur la table jusqu'à la prochaine séance, afin d'avoir les mêmes détails que dans les budgets des années dernières. "Je n'ai jamais voté en aveugle", dit-il.

L'échevin L.-A. Lapointe a critiqué le budget en protestant de son entière confiance dans les commissaires. "Nonobstant l'approbation donnée par Mes Laurendeau et Atwater, dit-il, le budget est illégal, parce qu'il ne mentionne pas, comme l'exige la charte, article 394, la façon dont les commissaires pourvoient aux frais de perception du revenu. L'échevin Lapointe pense que les commissaires auraient dû tout simplement demander le dix millions du revenu, plutôt que de faire rire du conseil en présentant un pareil budget. Il prétend que le contrôleur des finances ne pourra jamais certifier les dépenses.

L'échevin Lapointe demande des explications qu'il ne peut obtenir. "On ne pourra pas lui donner. "La motion de l'échevin Martin mériterait, dit-il, d'être adoptée. Si nous avions voulu nous en occuper, nous aurions rejeté le budget, mais nous ne le ferons pas". Il présente l'amendement suivant: "Que les prévisions budgétaires, pour l'année 1913, telles que préparées par le Bureau des Commissaires et soumises au Conseil ce jour soient adoptées.

Que ce Conseil désire néanmoins déclarer qu'il ne peut que désapprouver la méthode que le Bureau des Commissaires a suivie dans la préparation de ces prévisions budgétaires. "Qu'il regrette de constater que l'on fait voter par le Conseil des sommes considérables (au-delà de \$5,000,000) sans détails, simplement sous la rubrique salaires, gages, entretien et dépenses générales d'administration. "Qu'il craint que cette méthode pourra donner lieu à graves irrégularités et rendra le contrôle des crédits des plus difficile.

Que vu qu'il ne reste qu'une seule journée pour finir l'année et afin de ne pas entraver l'administration des différents services de la Cité, il ne s'oppose pas à l'adoption du budget, mais, il se voit forcé de déclarer qu'il ne peut en prendre aucunement la responsabilité et que les Commissaires seuls devront assumer cette responsabilité, et il espère qu'à l'avenir le budget lui sera soumis de meilleure heure et avec tous les détails qu'un budget doit comporter.

L'échevin Martin s'écrie: "C'est la motion de l'échevin Lapointe qui est adoptée. Il est prêt à accorder un douzième des crédits aux commissaires, si ceux-ci consentent à remettre leur budget à la semaine prochaine et à donner des détails. L'échevin Lapointe répond qu'il y a un malentendu: on n'a pas compris que la situation est changée; l'on parle comme si la loi n'était pas modifiée et si nous devions refuser des explications. Sur la situation nouvelle, les commissaires ont été guidés exclusivement par l'avis de leurs avocats. "Nous n'avons pas cru, dit M. Lapointe, que nous comprenions la loi mieux qu'eux".

Quant aux explications qu'on leur demande, les commissaires les donneront aussi complètes qu'on voudra, mais ils n'ont pas à soumettre les détails du budget à l'approbation du conseil. M. Lapointe donne ensuite des explications sur la différence entre les chiffres de cette année et ceux de l'année dernière, puis l'échevin Larivière demande au contrôleur des finances s'il est possible de suspendre le budget pour quinze jours, si le commissaire Lapointe peut dire quelles seraient les conséquences pour l'administration. Pour permettre au contrôleur de répondre, il fallut une motion, les échevins L.-A. Lapointe et Giroux déclarant que l'opinion du contrôleur ne valait pas mieux que la leur.

Autorisé à parler par 22 voix contre 7, M. Pelletier déclara qu'il refusait de payer quoi que ce fut, après le 1er janvier, si le budget n'était pas voté. "Ces voix ordonneront des dépenses, dit-il, le feront sur leur propre responsabilité. J'ai des intérêts à payer le 2 janvier, mais je ne pourrai légalement le faire".

L'échevin Lapointe déclare que M. Pelletier devra payer quand même et qu'il l'a déjà fait d'ailleurs, par exemple, quand il s'est agi de salaires. M. Pelletier répond qu'il avait alors le fonds de réserve et qu'aujourd'hui il n'en aura pas, si le budget n'est pas voté.

L'amendement Lapointe a été adopté comme suit: "Pour:—Les échevins L.-A. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Emard, Drummond, Morin, Fraser, Stroud, McDonald, Judge, Houle.—18. Contre:—Les échevins N. Lapointe, Mayrand, Bastien, Turcot, Larivière, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Vandael, Ménard.—11.

Il censure le premier-ministre

L'ÉCHEVIN L.-A. LAPOINTE DIT QUE M. GOUIN A PERMIS QUE LA LEGISLATURE ACCORDE DES FRANCHISES QUE LE CONSEIL AURAIT EU HONTE D'ADOPTER.

Chicago, 31. — Andreas Dippel, directeur de l'Opéra de Chicago, a fait hier soir un discours en faveur de Mme Mary Garden. Cette sommation fait suite à des protestations vigoureuses de Mmes Caroline White, Eleonora de Cisneros et Maggie Tevte qui prétendent qu'elles ont trop travaillé pour faire.

Mme Mary Garden, elle, a déclaré qu'elle ne chanterait "à Tosca" le 3 janvier prochain qu'à la seule condition que le rôle de Scarpia serait tenu par M. Vanni Marcoux. M. Dippel voulait que ce fût M. Samarcos sous prétexte que M. Marcoux, par son jeu scénique trop libre, aurait provoqué la censure du maire de Boston.

Afin de trancher la difficulté, M. Dippel a mis la "Valkyrie" à l'affiche pour le 3 janvier.

Les avocats d'Ontario

L'ASSOCIATION DU BARREAU DE LA PROVINCE-SOEUR ELIT UN NOUVEAU BUREAU.

Toronto, 31.—L'Association du Barreau d'Ontario, dont la réunion annuelle a commencé vendredi dernier, a terminé ses délibérations samedi après-midi.

Plusieurs questions importantes y ont été discutées, entre autres celle de l'adoption, par le Parlement fédéral, d'une loi de banqueroute uniforme et générale et l'établissement d'une Cour de divorce provinciale. Le Conseil du Barreau d'Ontario a décidé de demander au gouvernement fédéral de faire adopter par le parlement les deux projets de loi mentionnés plus haut.

Plusieurs membres de l'Association du Barreau d'Ontario, tant protestants que catholiques, se sont cependant prononcés contre le projet de loi concernant l'établissement de cours de divorce provinciales.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES Pour apprendre le métier de barbier; taux spéciaux, outils gratuits, quelques semaines pour compléter le cours; positions assurées. Ecrivez pour détails: Modern Barber College, 62 Blvd. Saint-Laurent, Montréal.

A VENDRE

Hôtels, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, magasins de cigares, bonbons, etc., clos de bois et charbon, salle à manger, etc. Aussi propriétés et lots situés dans toutes les parties de la ville à vendre ou à échanger. S'adresser Jean Castell et Cie, 117 Sainte-Catherine, en face de la "Patrie" 204-6

A VENDRE

Carrioles de charretiers, bob-sleighs pour livraison, berlots, vanes, Sainte-Catherine, et toutes sortes de sleighs, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Ave. Papineau.

PROPRIETE A VENDRE

Rue Saint-Hubert, près Dorchester, 4 étages, pierre solide. Bas prix. Conditions faciles. S'adresser à E. Meunier, 80 Saint-Gabriel.

VOITURES D'HIVER A VENDRE

A vendre, Sleighs, Serry, Sleighs à ressorts, Berlots neufs, Bob-Sleighs pour livraison de toutes sortes. P. Meunier, 42 Saint-Vincent. Tél. Main, 6990.

DIVERS

ARGENT A PRETER NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Demers & Moreau, Banque Nationale, 17 Côte de l'Arme.

AVIS — Avez-vous besoin d'argent sur hypothèque, gros et petits montants. Adressez-vous à Th. Touzin, notaire, 76 Saint-Gabriel, Main 7051. Le soir, 947 Saint-Denis, Saint-Louis 1514.

ACCORDEUR DE PIANO

M. Dionne, accordeur de pianos, autrefois de Nazareth, maintenant au No 163 Amherst. Tél. Est 5442.

CALENDRIERS

CALENDRIERS de fantaisie pour annonces, modèles nouveaux, provenant des plus grands manufacturiers allemands; livraison prompte. Royal Lithographing Co., 56 Notre-Dame-Est. Téléphone, Main 500.

GAZELIERS

1 branche, 2 branches, \$1.00; trois branches, \$2.00; électroliers, fixures électriques, un grand choix de données. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal-Est, co. Rivard. Tél. Saint-Louis 1049.

MEUBLES

\$10,000 de meubles, tapis, rideaux, prélatrs, couchettes, etc., seront vendus à sacrifice d'ici au 1er janvier 1913. Venez nous voir. Le Rachel Furniture, 518 Rachel-Est, près du Parc Lafontaine, en face de la rue Boyer. Tél. Saint-Louis 558.

POELES EN ACIER

Assortiment complet de poeles en acier, fournaises Moffatt ainsi que poeles à gaz. Ustensiles de cuisine, peintures, huiles, vernis, vitres, etc. Poeles échangés et réparés avec soin. Spécialité: lampes Colchester et accessoires. M. H. Boucher, 1490 Saint-Laurent. Tél. Saint-Louis 1814.

POELES

ACIER et fonte neufs et d'occasion, dans tous les prix, défie compétition, 25 machines à laver "Canadian" \$340; encore 2,000 manteaux à gaz (job) à 6c, 6c, 25c. Spécialité: réparations de poeles, machines à laver, tordeuses. Je suis le seul qui répare les machines Godin. Echangez les vieux poeles. D. Robillard, 1092 Saint-Laurent, près rue Napoléon. Est 619.

VICTORIA HOTEL

Québec E. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

L'épargne quotidienne

LA REUNION ANNUELLE DE LA CAISSE D'ECONOMIE DU "DEVOIR" A EU LIEU. — RECETTES SATISFAISANTES.

DOMINION COAL CO. LIMITED

MINEURS ET EXPEDITEURS CHARBON DOMINION 225 VAPEUR Criblé, brut (run mine), mélangé (slack) Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENDE 112 rue St-Jacques - - - Montréal. Téléphone Main 401

Cartes Professionnelles

AVOCATS BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B. Avocat-Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

Boite Postale 256. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, 1001.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

ELZ. AUGUSTE COTE, L.L.L., Avocat, Avenue de l'Évêché, RIMOUSKI, P.Q., E. P. 227.

ARTHUR GIBEAU, B.A., L.L.L. Avocat 54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Desjardins, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 957, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léonard et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Du-luth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B.

Notaire 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Résidence: 150, rue Saint-Denis. Tél. Saint-Louis 4765

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.L., Notaire. Argent à prêter. Succession. 52 rue Saint-Jacques, Tél. Main 2915. Bureau du soir, 363 Laurier-Est. Tél. Saint-Louis 5194.

ARCHITECTES

RENE CHARBONNEAU, (diplôme de l'A.A.P.Q.), Architecte et Évaluateur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.

LAFFRENIERE, J. L. D., A.A.P.Q., Architecte, 271 rue Saint-Jacques. Tél. Est 887. Professeur de dessin et d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures.

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS

De GASPE BEAUBOEN Ingénieur-Conseil, 28 Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

SURVEYER & FRIGON

INGENIEURS CONSEILS Expériences, levés de Plans, Estimations et Projets Rapports Techniques et Financiers ADRESSE: 56 BEAVER HALL HILL Téléphone Upperton 5208, MONTREAL

DENTISTES

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549. 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul, Tél. Bell, Main 929. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systématique consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3899. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

J. A. W. DUFALLET, Entrepreneur de pompes funèbres, No. 784 rue Ontario-Est, Montréal. Tél. Bell, Est 2323. Tél. Marchands, 1704.

Les accidents de la rue à Paris

(Services particuliers) Paris, 31. — Les statistiques qui viennent d'être publiées expliquent peut-être pourquoi Paris détient le record des accidents de la rue. En tenant pas compte de la prospérité négligence du cocher parisien, on voit que les véhicules qui étaient 70,000 en 1902 se chiffrent maintenant à 450,000. En 1902 ces véhicules transportaient 16,000,000 de voyageurs, en 1912, ils en transportent 252,000,000.

Paris attend encore des règlements de circulations pratiques. Le système introduit par le col. William P. Eno, de New-York, place de la Concorde a été trouvé inutile. Le colonel Eno lui-même a exprimé son mécontentement de la façon dont les règlements sont mis à exécution et les cochers de Paris ne s'y conforment pas le moins du monde.

ne année.

Messieurs, A la fin de cette année, laissez-moi vous remercier de votre encouragement à cette oeuvre de philanthropie. Je vous engage à propager notre oeuvre afin que tout le personnel y participe.

Bien à vous,

H. CARDINAL, Trésorier.

UN ULTIMATUM DES NATIONS ALLIEES

Sera probablement présenté à la séance de demain, au Palais St-James, en réponse à la suggestion faite par les envoyés de la Porte à l'effet de soumettre le règlement du conflit à l'arbitrage des puissances

Les Grecs entourent toujours la ville de Janina mais ils n'ont pas encore réussi à s'emparer de Bezani, l'avant-poste le plus important

LE MECONTENTEMENT DES ALLIES

Extermination de Musulmans UN GENERAL SERBE AURAIT COMMANDE DES MASSACRES.

Londres, 31. — Une dépêche de Budapest au "Daily Telegraph" dit que, d'après des informations recueillies par les autorités austro-hongroises, le général serbe Janovic guidant la marche de son armée à travers l'Albanie, a adopté un plan délibéré pour l'extermination des Musulmans. D'après la même dépêche, 3,000 Musulmans ont été mis à mort, entre Kumanova et Iskup. Près de Pristina, 5,000 ont été massacrés dans les circonstances de la plus horrible cruauté. Les villages ont été incendiés et les habitants fusillés. De pauvres mères ont été forcées d'assister à l'écartèlement de leurs enfants.

Les atrocités ne se sont pas seulement confinées à l'Albanie. Des massacres ont eu lieu à Prilip, Kossova et Werschitza. A Verinovich, le commandant serbe a invité les fugitifs à se rendre et à déposer leurs armes. Les quatre cents fugitifs qui sont revenus ont immédiatement été fusillés ou pendus.

Londres, 31. — Après quinze jours de disputes et de feintes, la Turquie s'est finalement décidée à monter ses intentions réelles à la conférence de la paix. La médiation par les grandes puissances est le plan de la Turquie pour sauvegarder autant que possible son honneur comme nation.

Les délégués turcs ont proposé cette solution en termes diplomatiques, à la séance d'hier. La réunion fut brève et plus tendue que celles qui l'ont précédée et les tactiques turques étaient très caractéristiques.

La délégation a reçu de nouvelles instructions de la Porte, a annoncé Rechad Pacha, mais une partie du télégramme était indéchiffrable et doit être répétée à Constantinople, pour sa traduction. Puis Rechad Pacha en vint au point, travaillé depuis le commencement des négociations, selon l'opinion des délégués, des Balkans. Il déclara qu'il était autorisé à dire que la plupart des questions discutées seraient référées aux puissances, mais qu'il ferait exception pour les frontières entre la Bulgarie et la Turquie, et que les questions seraient réglées directement par les deux gouvernements.

Puis les délégués turcs essayèrent de discuter irrégulièrement les questions en litige, mais les alliés insistèrent pour que leurs propositions fussent données par écrit, ceux-ci s'y opposant, sous le prétexte qu'ils n'étaient pas préparés à le faire.

Les alliés se proposent d'amener une crise, à la prochaine réunion, mercredi, et de poser un ultimatum à la Turquie. Ils sont déterminés à ne plus perdre de temps à attendre le résultat des consultations télégraphiques, réelles ou prétendues, entre Constantinople et les délégués turcs, à Londres. Ils se réuniront de bonne heure, mercredi, afin de prendre une décision sur la marche à suivre.

La médiation, selon les vues de la Turquie, a deux avantages. Le premier est la tendance habituelle d'une telle organisation vers un compromis. En second lieu, la médiation sauvegarderait le prestige du gouvernement turc aux yeux du monde, parce qu'alors, la Turquie ferait ses sacrifices en cédant à la pression des puissances, et non en obéissant à la dictature des Balkans.

La première considération, selon les vues des alliés, est opposée à leurs intérêts. La solution offerte par la médiation, leur serait un grand désavantage, parce que certaines nations, comme l'Autriche et l'Italie, ne pourraient pas être considérées, comme arbitres désintéressés.

Dans le camp des alliés, la proposition de médiation est accueillie par le mécontentement diversément motivé. La Serbie et le Monténégro sont les moins satisfaits, parce qu'ils considèrent comme impossible une médiation impartiale des puissances, parmi lesquelles se trouverait l'Autriche, une nation qui montre, depuis longtemps, une attitude menaçante, envers ces Etats.

L'Autriche, selon ces deux pays, ne peut être considérée comme une partie intéressée, vu qu'elle a proclamé l'invincibilité de l'Albanie, forgé les Serbes et les Monténégrins à abandonner la côte de l'Adriatique, déjà occupée par eux, et qu'elle a déclaré la nécessité d'étendre les frontières de l'Albanie, à un degré exorbitant, dans le seul objet de priver la Serbie et le Monténégro, des territoires qu'ils ont conquis.

De son côté, la Grèce tremble à la seule idée des puissances s'occupant des provinces qu'elle convoite, comme elle s'est occupée de la Crète, en 1898, alors que le prince Georges fut nommé haut commissaire de l'île.

Les alliés craignent aussi les aspirations de l'Italie, bien que plusieurs centaines d'Italiens, sous le commandement du général Bucotti Garibaldi, fils du grand patriote, aient combattu avec les Grecs. L'Italie officielle, néanmoins, a la même attitude envers la Grèce, au sujet d'Avlona, que celle de l'Autriche, envers la Serbie et le Monténégro, au sujet de l'Albanie.

L'attitude de la Bulgarie n'a pas été finalement déterminée. Le Dr Danef, chef des plénipotentiaires bulgares, paraissait avoir encore espoir, hier soir, mais il a dit qu'une décision serait prise, lorsque les Turcs soumettraient leurs demandes en termes concrets et précis.

Les rumeurs à l'effet que la Turquie aurait conclu un emprunt de plusieurs millions, sans saps fondement. Plusieurs tentatives, dans cette direction, ont eu pour réponse,

si la Turquie devait faire la paix si elle désirait de l'argent.

AUTOUR DE JANINA

Londres, 31. — La marche des Grecs sur Janina ne semble pas faire de progrès. Les Grecs n'ont pas encore pris Bezani, chef de Janina, qu'on disait tombée entre leurs mains depuis deux semaines. Des dépêches reçues par Vienne, rapportent même que les Grecs ont été défaits et que le siège de Janina a été levé.

Ces dépêches ne sont pas confirmées, mais une dépêche d'Athènes reçue hier soir, contient le dernier rapport du général Sapontzakis, annonçant que les armées grecque et turque à Bezani "maintiennent leurs positions respectives."

UN ENGAGEMENT NAVAL

Londres, 31. — D'après une dépêche d'Anvers, le ministre de la Marine, a engagé un engagement à eu lieu, entre les flottes grecque et turque, au large de l'île de Tenedos.

ROUMANIE ET BULGARIE

Cologne, Allemagne, 31. — Il se peut que la Roumanie s'empare de force des districts qu'elle réclame si la Bulgarie refuse de les lui donner. Une dépêche de Berlin, qui semble inspirée, laisse entendre que la Roumanie est prête à en venir à la main. Le ministre de l'Intérieur, à son retour de Londres, visitera Vienne, Berlin et Paris et y discutera la question avec les diplomates de ces puissances. La dépêche se termine par ces mots: "Au cas où la réponse de la Bulgarie ne serait pas satisfaisante, la Roumanie prendra les mesures nécessaires pour s'assurer la possession du territoire qu'elle réclame."

LA MOBILISATION AUTRI-CHENNE

Paris, 31. — L'«Etoile» République annonce que le cabinet des affaires étrangères a été avisé que l'Autriche a offert à la Russie de mobiliser ses troupes à certaines conditions qui sont, paraît-il, le retrait des troupes russes de la frontière et l'acceptation d'une formule de traité au sujet de la frontière albanienne.

A SCUTARI

Londres, 31. — Le Times publie la dépêche suivante de Belgrade: "On rapporte que le ministre de la guerre a reçu un télégramme, annonçant la chute de Scutari, à la suite d'une attaque serbe."

L'INTERVENTION DES PUISSANCES

Athènes, 31. — D'après les conversations que j'ai eues avec les personnages politiques, écrit un journaliste, j'apprends que les Etats des Balkans ne sont pas opposés à l'intervention des puissances pour prévenir la rupture des négociations de la paix à Londres. On dit que les puissances agiraient plutôt en qualité d'arbitres que de médiateurs.

Dans ce cas, le résultat naturel serait la signature d'un armistice entre la Grèce et la Turquie. Si les puissances interviennent, on leur demandera de se prononcer sur la question d'Andrinople, le sort futur de Salonique et des îles de la mer Egée et la délimitation des frontières d'une Albanie autonome.

On croit que les puissances seront en position de se déclarer prêtes à offrir leurs bons offices vers la fin de la semaine, après qu'elles auront eu quelques jours pour arriver à un échange de vues.

J'apprends que tous les membres du cabinet turc sont en faveur de la paix, à l'exception de Kiamil pacha, le grand vizir, qui désire la continuation de la guerre.

SPECIAL POUR VAPEUR

Un train spécial comprenant wagons aux bagages de première classe, wagons-restaurants et wagons-lits partira de Montréal, gare de la rue Windsor, jeudi le 2 janvier à 8.15 p.m., pour faire racordement avec le "R. M. S. Corsican" qui part de Saint-Jean, N.-B., vendredi le 3 janvier, et se rendra directement aux abords du paquebot à Saint-Jean-Ouest, N.-B.

Les vœux du maire

Avant l'ajournement de la séance du conseil, M. le maire Lavallée remercia les membres du conseil, pour l'aide qu'ils lui avaient apportée, durant l'année, dans la direction de ce conseil, formant des vœux que la bonne entente continue.

"A la ville de Montréal, dit le maire, ainsi qu'à son conseil, j'offre mes vœux de prospérité et de bonheur." Un groupe de citoyens a demandé la permission de se servir de sa salle dans le but de s'y réunir pour préparer un projet de loi créant les pensions de retraite pour les vieillards, lequel projet sera soumis au gouvernement. La permission a été accordée.

Sur la proposition des commissaires, le conseil a nommé une délégation pour conférer avec le gouvernement au sujet de l'établissement de magasins militaires sur le parc Lafontaine. Elle est composée des échevins J. H. Garceau, M. Lapointe, O. H. Létourneau, N. Giroux, G. U. Emard, et L. O'Connell. Les commissaires nommeront plus tard leurs délégués.

Réduction de taux pour l'envoi des câblogrammes

LES NOUVEAUX TAUX SERONT MIS EN VIGUEUR AUJOURD'HUI MEME. — POUR COMMUNIQUER AVEC L'Australie ET LA NOUVELLE-ZELANDE.

Londres, 31. — Le directeur-général des postes d'Angleterre annonce de nouvelles réductions du tarif télégraphique qui prennent effet aujourd'hui.

Le tarif des télégrammes retardés pour Terre-Neuve ou les Etats-Unis sera réduit à 1 shilling 1-2, le mot, pour les messages envoyés par la Anglo-American Cable Company, et le tarif des lettres de fin de semaine, pour ces mêmes pays, sera aussi réduit et la période de retard diminuée. Dans le cas de lettres-câblogrammes, le tarif pour les endroits situés dans l'est du Canada et des Etats-Unis sera réduit de six shillings les 21 mots, à 3 shillings les treize mots. Et au lieu d'être expédiés le surlendemain du jour où ils sont donnés, ils le seront désormais dès le lendemain.

Un service de lettres de fin de semaine sera inauguré également avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et la Rhodésie. Le tarif est de 18 shillings pour 24 mots et de 9 dimes pour chacun des mots supplémentaires. Ceci comprend les frais de livraison à domicile.

La Noël chez les petits Français

ON LEUR DISTRIBUE DES JOUETS HIER APRES-MIDI A L'ARSENAL DU 65ème REGIMENT.

Dimanche après-midi, la grande salle de l'arsenal du 65e Régiment était le rendez-vous d'un moins 1,200 personnes appartenant toutes à la colonie française de Montréal. La foule se composait surtout d'enfants qui venaient recevoir des étrennes à l'occasion de Noël.

La salle était joliment décorée aux couleurs tricolores. Au centre on avait placé un grand sapin dont les branches pliaient sous les cornets de bonbons, les poupées, les polichinelles, etc. Il y avait aussi, sur des tables groupées autour de l'arbre, un nombre considérable de jouets.

A 2 heures, M. Bonin, consul général de France, fit son entrée dans la salle aux sons de la Marseillaise. Il fut reçu par M. Revol, président de l'Union Nationale Française et par M. Probst, président de la France-Républicaine.

On remarquait dans l'assemblée tous les présidents des sociétés françaises. Après plusieurs chants exécutés par des artistes, la distribution des jouets aux enfants commença, sous le patronage de Mme Baïn, qui s'est dévouée à cette tâche avec une grâce charmante. Elle y était aidée par plusieurs jeunes filles.

Le tirage de la tombola eut lieu ensuite. Pendant toute la durée de la fête, la fanfare du 65ème s'est fait entendre, et a contribué pour sa part, à son brillant succès.

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER
LYON PARIS LONDRES

THE ROCHET-SCHNEIDER
CANADIAN AGENCY
BUREAU Telephone. Up. 6871 782 SAINTE-CATHERINE OUEST
P. JULIEN-CHATEL, Agent-Général.

Les propriétaires d'une Rochet-Schneider trouveront à l'agence un assortiment complet de toutes les Pièces de Rechange.

La culture du tabac en Ontar'o

La culture du tabac est devenue dans la presqu'île du sud-ouest de l'Ontario une industrie des plus rémunératrices. Pour la mettre sur un bon pied, le ministre fédéral de l'Agriculture a fondé, il y a trois ans, à Harrow, comté d'Essex, une station expérimentale pourvue d'une grange-remise, d'un séchoir et d'autres aménagements nécessaires. Cette station n'est d'ailleurs qu'un des établissements de ce genre dépendant du service des tabacs qui est, on le sait, sous la direction d'un spécialiste, M. F. Charlan. Elle est régie par M. W. A. Barnet, B.S.A., qui a publié un rapport sur les travaux qu'il a dirigés en 1911.

Le station comprend 38 acres et demi et est exploitée jusqu'à un certain point comme une ferme ordinaire. On y a consacré, l'année dernière, 15 acres à des essais de culture de tabac, dont 9 en variété Improved Burley et 6 en Werno. Les essais ont porté sur les différentes sortes de couches, procédés de séchage, combinaisons d'engrais, sélection de semences, lutte contre le ver du tabac, etc. Comparant les rendements du tabac blanc à ceux du Burley, M. Barnet conclut que la culture du Burley blanc convient mieux aux exploitations ordinaires. Ce tabac a atteint ces trois dernières années le prix moyen de 25 cents la livre, soit en gros un rendement moyen de 250 dollars à l'acre.

Le rapport de M. Barnet qui forme le bulletin A-14 de la série des tabacs sera envoyé sur demande adressée au Bureau des publications du ministre de l'Agriculture, Ottawa.

Le Congrès Sacerdotal

Mgrs l'archevêque annonce, dans une circulaire adressée au clergé de l'archevêché, le congrès sacerdotal qui se tiendra au Grand Séminaire de Montréal le 29 et le 30 janvier prochains. Sa Grandeur fait remarquer que c'est la première fois que de pareilles assemblées se réunissent dans notre ville et insiste sur les faits qu'elles devront porter et qui leur donnent une importance considérable. Mar l'archevêque fait des vœux pour que l'on voie s'établir aussi des congrès régionaux qui ont eu en France d'admirables résultats.

Consulat général de France

Le premier secrétaire d'ambassade chargé du consulat général de France au Canada, chevalier de la Légion d'honneur, à l'occasion de la nouvelle année, aura l'honneur de recevoir les membres de la colonie, les sociétés françaises et les amis de la France, le 1er janvier, à 11 heures du matin, dans les salons de l'Union Nationale Française, 71, avenue Viger.

La vente de l'opium

Pékin, 31. — Il est probable que la Grande-Bretagne réalisera la convention de 1911 au sujet du commerce de l'opium à moins que le gouvernement chinois ne prenne des mesures énergiques pour réglementer ce commerce d'une manière satisfaisante.

Mme Fallières fait des étrennes

M. FALLIERES N'EN SAIT RIEN, PARAIT-IL — UNE COUTUME ANCIENNE.

Paris, 31. — Les dernières étrennes présidentielles de Mme Fallières seront semblables à celles de l'année dernière. On ne dit pas si ses dons sont fait avec l'assentiment de M. Fallières.

L'usage de ces étrennes remonte à Mme Carnot. Elle installa, la première, dans l'un des salons de l'Elysée, un arbre de Noël pour les enfants.

On renonce, par la suite, à l'arbre de Noël, mais la tradition des étrennes fut continuée.

Sous la présidence de M. Casimir-Perier, qui ne resta guère à l'Elysée que le temps de donner aux enfants leur Noël, ce furent des boîtes de fruits confits qu'on envoyait à ces derniers.

Du temps de M. Félix Faure, on joignait aux fruits confits des poupées. Mme Loubet avait mieux aimé faire doubler aux intéressés ce qu'ils préféraient, friandises, jouets, parures, et chacun était servi selon son goût.

Les ordres religieux

INTERESSANTE STATISTIQUE PUBLIEE PAR L'ANNUAIRE PONTIFICAL.

L'Annuaire pontifical de janvier 1913 contient une statistique intéressante des ordres religieux d'hommes: Les "Bénédictins", partagés en 4 branches, embrassent 156 couvents, 1,603 églises, 142 collèges, avec 4,450 Pères et 2,007 Frères laïques.

Les Chartreux, comptent 1,000 moines, qui sont partagés en 25 couvents. Il y a 4,472 Dominicains, disséminés dans 367 maisons et répartis entre 43 provinces.

Les Franciscains, ont au nombre de 16,908; ils ont 1,487 couvents et sont divisés en 79 provinces.

POUR UN BON PORTRAIT

G. H. CREPEAU

671 Ste-Catherine Est

TRAVAIL PARFAIT

LE STUDIO A LA MODE

PHOTOGRAPHIES ARTISTIQUES

VENEZ NOUS VOIR

TELEPHONE EST 2264

Candidatures municipales

(Service particulier)
Ottawa, 30. — La mise en nomination des candidats aux honneurs municipaux a eu lieu aujourd'hui. Il y a trois candidats à la mairie et treize candidats au bureau de contrôle. Les candidats à l'échevinat sont également en très grand nombre.

Candidats à la mairie: J. A. Ellis, M.P.P., Geo. H. Wilson et E. J. Lavender.
Candidats au bureau de contrôle, pour quatre sièges vacants: Frederick Hunt, Dr R. H. Parent, E. H. Hinchey, J. W. Nelson, P. O'Reilly, Nap. Champagne, M.P.P., W. R. Stroud, F. Clarey, W. J. Loughrey, N. C. Black, F. W. Carling, Jas. Kent et A. O. Gawn.

Anniversaire d'une catastrophe

(Service particulier)
Chicago, 30. — Un office religieux a été célébré aujourd'hui à l'hôpital Iroquois, en souvenir des 652 victimes du feu qui détruisit le fameux théâtre Iroquois, le trente décembre 1903.

DE L'ARGENT POUR TOUS!

OPERATION DE PRET COOPERATIF

Inter venez immédiatement pour avoir droit à

UN EMPRUNT DE \$1,000

REMOUBSABLE \$5.00 PAR MOIS PENDANT 20 ANS (Intérêt et capital compris)

PROSPECTUS adressé franco sur demande.

"LA CAISSE HYPOTHECAIRE, LIMITEE"

CHAMBRE 307 103 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER N.-B.—AGENTS DEMANDES

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien

117-119 RUE CRAIG OUEST

Fait des avances d'argent sur tous objets ou effets ayant une valeur commerciale et déposés à ses Bureaux.

LA VIE SPORTIVE

AUX AMATEURS DE HOCKEY

Afin de permettre aux amateurs de se tenir au courant des parties de hockey qui seront jouées cet hiver "Le Devoir" a fait imprimer plusieurs milliers de cartes indiquant les dates des jouées de la N. H. A., et de la Ligue de la Cité.

GARNET ET HOHELAGA FONT PARTIE NULLE

Les clubs de la Ligue de la Cité remportent un nouveau succès, hier soir. — Champêtre et Stars victorieux. — Deux mille personnes au Jubilé

La Ligue de la Cité a remporté, hier soir, un nouveau succès. En dépit d'une température moite et peu invitante près de deux mille personnes ont assisté aux jouées d'hier soir. Si la désorganisation de l'équipe du Saint-Jacques et le mauvais état de la glace, recouverte d'eau, ont fait peu intéressante la dernière partie, par contre les parties Garnet et Hochelega, Champêtre et Shamrock furent un régal.

Le jeu de ces clubs s'est amélioré et les joueurs ont peut-être fait preuve d'endurance plus de vigueur et d'endurance qu'aux jouées d'ouverture.

La soirée débuta par la rencontre Garnet-Hochelega. Aucun de ces clubs n'a pu compter. Les gardiens des buts sont cause de ce résultat. Brown et Leblanc jouèrent une excellente partie. Ce dernier provoqua les applaudissements des spectateurs en sauvant ses buts se trouvant seul en face d'un adversaire. Comeau et Ledue ont joué une forte partie descendant vers les buts adverses dès qu'ils prenaient possession de la rondelle. Il est malheureux que Comeau ne puisse se corriger et passer la rondelle à un associé. S'il l'eût fait, hier soir, Garnet eût probablement subi une seconde défaite.

La Ligue des amateurs d'Hochelega, renforcée de Molyneux, autrofois de Sherbrooke, a amélioré de beaucoup son jeu. Malgré une glace ennemie les amateurs recoururent à la seconde reprise. De plus, ils se repliaient rapidement sur la défense de sorte que Leblanc se trouvait toujours protégé et soutenu.

Le Garnet a fait des progrès, mais il a trop souvent recouru à la rudesse. Cela ne lui profite guère. Chose certaine, si la glace eût été comme le jeu scientifique des champions d'Hochelega leur aurait conduit une victoire.

Pendant les dernières minutes du jeu pendant lesquelles chaque club tentait de compter furent de toute beauté par l'ardeur des joueurs. Ils se lançaient tête baissée dans les buts ennemis.

Le gong résonna. Partie nulle et qui sera reprise plus tard si nécessaire pour décider du champion.

Quelque tour suivit certains de la victoire du Champêtre dans la seconde jouée, elle fut suivie avec autant d'attention que la première. Le Shamrock a amélioré son équipe qu'aidait, hier soir, le mauvais état de la glace Johnson, s'est surtout signalé sur sa ligne d'avant. Le Champêtre nous a présenté de nouveau l'équipe qui triompha lundi dernier du Garnet. Des le début de la partie, il essaya son jeu de combinaison, mais l'abandonna par suite du mauvais état de la glace. Les Shamrocks, plus pesants prennent l'avantage et se font menaçants pour les buts de Lambert qui défend très bien son terrain. G. Kelly, le gros homme de défense du Champêtre n'est pas dans son assiette. La glace est trop mauvaise et ne lui permet pas de jouer sa partie ordinaire. Il fera mieux dans la seconde reprise. Le Champêtre reprend assez tôt les devants en recourant au jeu de combinaison dont il se servira jusqu'à la fin de la jouée en dépit de la glace ennemie et de la glace. Jetté fait plusieurs descentes qui échouent en face des buts parce que la rondelle colle à la glace. Champêtre mène le jeu dans le territoire du Shamrock. Finalement Lacombe met la rondelle dans le filet de F. Mulcair. Cela a pris douze minutes. A la reprise du jeu, Jetté ne peut tout à la fois se rendre à dix pieds des buts de Mulcair et lancer la rondelle quatre pouces à côté du poteau. Les avants du Shamrock descendant et Johnson prend Lambert en défaut. Temps, quatre minutes. Champêtre se jette avec furie à l'assaut des buts adversaires et Ledue compte en moins d'une minute. Le Champêtre a un avantage des plus marqués qu'il conservera, excepté à de courts moments, jusqu'à la fin de la jouée.

Pendant la seconde reprise le gardien de buts du Shamrock sauve plusieurs fois son club en tombant à propos. Plusieurs mêlées y ont lieu. Le Shamrock fait quelques descentes dangereuses, mais le Champêtre joue presque continuellement dans le territoire du Shamrock qui défend opiniâtrement son terrain.

A une mise au jeu devant les buts du Shamrock le petit Guy envoie voler la rondelle dans le filet de Mulcair. Le petit centre du Champêtre se montre très dangereux dans les mises au jeu. C'est pure chance si Mulcair réussit à bloquer d'autres fois la rondelle. Cinq minutes plus tard Lacombe compte un autre point pour son équipe. Les buts de Lambert sont maintenant rarement exposés. Le Champêtre attaque continuellement dans l'espoir de compter encore quelques points. Jetté fait descentes sur descentes, mais vainement. Maintes fois les spectateurs applaudissent les joueurs. Le fait s'était produit pendant la première jouée. Plusieurs mélées ont lieu devant les buts du Shamrock. J. Mulcair, point du Shamrock, frappe Lacombe d'un coup de bâton dans le dos. L'arbitre lui donne cinq minutes pour calmer son ardeur belliqueuse. Lacombe compte le quatrième point du Champêtre. Le Champêtre a continuellement l'avantage, mais ne peut compter par suite du mauvais état de la glace.

Les Stars triomphèrent assez facilement du Saint-Jacques privé des services de Lajoie. Les flammes d'acier recouvraient en mains endroits la glace. E. Kelly compta quatre points pour les Stars. Gubernov fit des efforts désespérés pour sauver son club d'un blanchissage.

La direction du Jubilé a donné un bon service d'ordre. Les arbitres méritent des félicitations pour leur impartialité et la netteté qu'ils ont su donner au jeu. Qu'ils continuent à suivre cette ligne de conduite et la Ligue de la Cité n'en aura que plus de succès.

Championnats américains

Voici la liste des champions Américains de 1912

Athlétisme. — Jim Thorpe, Carlisle. Automobillisme. — Teddy Tetslaff (Fiat), 78,7 milles à l'heure.

Baseball. — Champions du monde, (Ligue Américaine), Ligue Nationale, New-York; champions individuels, Tris Speaker et Larry Doyle; Meilleurs frappeurs, Ty Cobb et Heinie Zimmerman.

Quilles. — A.B.C., champions, Brunswick, de New-York, N.B.A., Grand Central of Rochester, Individuels, Leo, Lucke, Brooklyn, Greater New-York, John Koster.

Billard. — 18-1, Ora Morningstar, 18, 2. Willie Hoppe. A trois bandes, John Horgan, Pool, Alfredo De Oro.

Boxe. — Poids lourd, Jack Johnson; poids léger, Willie Ritchie; poids plume, Johnny Kilbane, poids coq, Johnny Coulon.

Court tennis. — Jay Gould.

Football. — Université Harvard.

Golf. — Champion national amateur, Jérôme D. Travers, Femme championne, Mlle Margaret Curtis.

Hockey. — Crescent A.C., College Princeton, Université.

Crosse. — Crescent A.C. Brooklyn.

Lawn tennis. — Simples, Maurice E. Goldwyn; Doubles, McLaughlin et Bundy; Mlle Mary Browne.

Yachts automobiles. — International, Maple Leaf IV, Brooklyn, Edith II.

Polo. — International, Meadowbrook, Open, Cooperstown, Junior, Cooperstown.

Raquettes. — Reginald Fincke.

La rame. — Simple, E. B. Butler, équipes de huit, collégiales, Cornell.

Natation. — Duke Kahanamoku Hawaii.

Trot. — Uhlán, 1:58 1-2.

Tir aux pigeons. — National amateur, B. M. Higgins, New-York; C., amateur d'intérieur, Frank B. Stephenson, Crescent A. C., Grand American handicap, E. A. Varrier, Adams, Neb.

Lutte. — Zbyzsko, Gotch retiré.

Yacht. — Brooklyn, Classe Q. Gray, jacket, Handicap, Joy et Blue Bill, Classe S., M. & P., H. Long Island Sound, Schooners, Elena, Classe K., Istalena, New-York, A.C. Yacht de trente pieds, Nepsi.

Sprague Cleghorn est réinstallé

IL S'ALIGNERA CONTRE LE CLUB QUEBEC CE SOIR. — M. QUINN ASSURE QU'IL PUNIRA SEVEREMENT LES JOUEURS BRUTAUX A L'AVENIR.

La nouvelle que Sprague Cleghorn jouerait ce soir pour le Waterloo contre le club Québec a été connue hier soir lorsque le président Emmett Quinn a annoncé qu'il avait levé la suspension contre l'assaillant de "Newsy" Lalonde.

Ayant été condamné à \$50 d'amende par la Cour, \$25 par l'arbitre et suspendu pour une semaine par la Ligue sans salaire, M. Quinn croit que Sprague a été assez sévèrement puni et le président de la N.H.A. a fait remarquer qu'à l'avenir, les joueurs qui seront condamnés de telles offenses seront punis plus sévèrement encore, car il veut à tout prix exclure la brutalité du jeu de hockey. Nous ne saurions trop l'en féliciter.

Premier protégé de la saison

LE CLUB OTTAWA VEUT FAIRE ANNULER LA PARTIE DE SAMEDI DERNIER A QUEBEC.

Le club Ottawa vient de présenter le premier protégé de la saison en demandant au président de la N.H.A., M. Emmett Quinn, d'annuler la partie de samedi dernier à Québec.

Les sénateurs prétendent que les champions ne pouvaient faire jouer Powers qui appartient au club Canadien. M. Quinn a déclaré qu'il avait d'abord notifié par M. Kennedy, gérant du Canadien, que Powers avait obtenu son congé du Bleu-Blanc-Rouge et transféré au club québécois. La mise en congé de Powers a été sanctionnée par le président et il n'y a pas lieu à protestation.

Ils en feront la demande

Ottawa, 31. — En faisant la déclaration que le Big Four n'avait pas entamé de négociations avec les Caps pour les admettre l'an prochain dans la D.L.A., le président Perry Quinn a été invité à intervenir à la nouvelle communiquée aux journaux de dehors. Il est vrai que les Caps ont l'intention de se joindre au Big Four et ils en feront eux-mêmes la demande.

La direction du nouveau club comprendra des hommes comme M. Fred Chitick et Alex. Bannerman qui en feront sûrement un succès, George Kennedy, des Irish-Canadiens s'est entretenu longuement de la chose avec les promoteurs locaux et leur a promis son appui.

Aux raquetteurs

M. J. G. Albert Decelles, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, honoraires d'entrée 5 p.c. et de 10 a.m. à 1 p.m., à sa résidence, 128 rue Roy. Nos raquetteurs seront sans doute heureux d'aller présenter leurs souhaits de bonne année à leur président.

Courses sur la glace à Lachine

Des grandes courses auront lieu le 2 janvier à Lachine. Deux classes et ont au programme : 2,35 trot et amble et une classe ouverte.

Conditions : Les règlements de la N.T.A. avec exception gouvernement, 4 entées ; 3 trotants, pour chaque course. Honoraires d'entrée 5 p.c. et 5 p.c. additionnel aux gagnants. Bourse divisée en 50, 25, 15 et 10. L'organisation se réserve le droit de changer le programme, et «le» ne sera pas responsable d'aucun accident, 5 p.c. en plus aux trotteurs. Première course à 2 h. précises. A. Laplante, président ; J. A. Lepailleur, secrétaire.

Records de trot et d'amble de 1912

JOE PATCHEN II A BRILLE D'UN ECLAT SPECIAL DANS LES COURSES DU GRAND CIRCUIT.

Toronto, 31. — La saison de trot et d'amble a été tout spécialement glorieuse pour l'écurie MacKenzie, de Winnipeg. Son porte-couleurs Joe Patchen II (2:03 1-4) a brillé d'un éclat spécial dans les courses du Grand Circuit.

Nos amateurs ont eu cependant à regretter la mort de The Eel arrivée à Columbus, le 26 septembre 1912.

Ce cheval avait gagné 27 courses, s'était classé deuxième 12 fois et avait pris la troisième place 5 fois. The Eel ne fut jamais hors de l'argent.

Voici la liste des records établis sur les différentes pistes du Canada, au cours de la saison 1912 :

TROT

Piste	Cheval	Temps
Fort Erie	Dudie Ah'd'le	2:05 1-4
Fort Erie	Baden	2:06 1-4
Winn. Man.	Sirius Pointer	2:15
Seaford, Ont.	King Bryson	2:15 1-4
London, Ont.	Ormat	2:15 1-4
Régina, Sask.	Vaster	2:15 1-4
Edm., Alta.	J.H.B. Wilkes	2:15 1-4
Prince Albert	J.H.B. Wilkes	2:15 1-4
Hallifax, N.E.	Billy C.	2:15 1-4
Saskatoon	W. Way	2:15 3-4
Edm., Alta.	Pr. of Foley	2:15 3-4
Saskat.	Sas. Heartwood	2:16
Aylmer, Ont.	Tom's Son	2:16 1-4
St-Thomas, O.	Dr. Wilkes	2:16 1-4
St-Thomas, O.	Black Cat	2:16 1-4
London, Man.	Vaster	2:16 1-4
Chatham, O.	Gumetall	2:17 1-4
Niagara Falls	Dr. Wilkes	2:17 1-4
Van., C.A.	Dan McK'ney	2:17 1-4
London, Ont.	Vanko	2:17 1-4
London, Ont.	J. A. S.	2:17 1-4
Moncton, N.B.	Prince Louis	2:17 1-2
St-Thomas, O.	Dr. Wilkes	2:17 1-2
Calgary, Alta.	Vaster	2:19 1-4
Brandon, Man.	Heartwood	2:19 1-2

AMBLE

Piste	Cheval	Temps
Fort Erie	Evelyn W.	2:02 1-4
Fort Erie	Gold Seal	2:03 3-4
Fort Erie	J. Patchen, II	2:04 1-4
Fort Erie	Knit Onw'do	2:05 1-3
St-Thomas, O.	Hal B., jr.	2:08 1-4
London, Ont.	Hal B., jr.	2:09
Prince Albert	Hal McK'ney	2:09 1-4
Van., C.B.	Dr. B. P.	2:09 1-4
Saskat., Sask.	Ella Penrose	2:09 1-4
Winn. Man.	Earl, jr.	2:10
Ottawa, Ont.	Jennie W.	2:10 3-4
London, Ont.	Hal B., jr.	2:10 3-4
Listowel, Ont.	The Eel	2:11
Edm., Alta.	Manitoba	2:11 1-4
Québec, P.Q.	Jennie W.	2:11 1-4
T.-Rivières	J. Jennie W.	2:11 1-4
Niagara F.	O. Auctioneer	2:11 1-2
Calgary, Sask.	Earl, jr.	2:12
Edm., Alta.	S. Agitator	2:12
Seaford, O.	Ritchie	2:12
Battleford	Hal McK'ney	2:12
Régina	Earl, jr.	2:12 1-4
Seaford, Ont.	Vera B.	2:12 1-4
Moose Jaw	Earl, jr.	2:13
Seaford, O.	P. Q. Aleyde	2:13 1-4
Hallifax, N.E.	Frank Patch	2:13 1-4
Brandon, Man.	Ella Penrose	2:13 1-2
Calgary, Alta.	The Indian	2:13 3-4
Fredericton, N.B.	Balcyde	2:13 3-4
Chatham, Ont.	Ritchie	2:14
Welland, Ont.	Hal D.	2:14 1-4
Weyburn, Sask.	Baron Ethel	2:14 1-4
Moncton, N.B.	Frank Patch	2:15

Faits - Montréal

LA CONSTRUCTION EN 1912.

Le service municipal de la direction de la construction a préparé le rapport suivant sur la valeur des édifices érigés à Montréal pendant l'année 1912.

Permis ordinaires	\$19,641,955
Permis spéciaux, Côte-à-Côte	50,000
Longue-Pointe	200,000
Édifices municipaux	1,500,000
Propriété du port	2,225,000
Constructions pour lesquelles il n'y a pas besoin de permis	2,560,000
Total	\$26,176,955
Constructions non inscrites	\$6,475,000

L'ECHEVIN DEGUIRE.

L'échevin Deguire a écrit de Paris au maire qu'il vient de subir une nouvelle opération au bras. Il est convalescent et demande au Conseil un nouveau congé.

LES ORDURES MENAGERES.

Le service d'enlèvement des ordures ménagères qui se fait d'habitude le mercredi est remis pour cette semaine à samedi prochain.

LA VARIOLE.

Il n'y a pas eu de nouveau cas de variole depuis samedi. Il y a 6 malades à l'hôpital et on en a déclaré 7 en semaine dernière.

LES EVALUATEURS.

Les commissaires ont décidé de réengager les évaluateurs pour l'année 1913. Ce sont MM. J. H. Ferns, Fitzgibbon, Beausoleil, Prenouvet, Perrin, Veary, Payette, Landry et Fleming.

LAIT TROP PAUVRE.

Le Dr Hood, chef du service de l'inspection, des denrées alimentaires, a intenté une poursuite contre le propriétaire d'un restaurant qui vend du lait trop pauvre à ses clients.

MONTREAL EN TETE.

D'après des statistiques préparées par M. Alcide Chausse, inspecteur des édifices, les constructions nouvelles dans notre ville pendant l'année écoulée, dépassent, en valeur, la somme de vingt-six millions de piastres. Ceci n'inclut pas Westmount.

FACHEUX CONTRETEMPS.

Au moment où la circulation des des tramways est des plus intenses, un fâcheux contretemps est venu bloquer sur la rue Craig, près de Gosford, les tramways des lignes Saint-Denis, Amherst et Delorimier. Une énorme machine sortant des ateliers de la "Harris Mfg. Co., Limited" de la rue Sanguinet et transportée à la gare Viger, s'est trouvée tout à coup immobilisée sur la voie.

SANTA CLAUS A L'ORPHELINAT.

Hier après-midi Santa Claus faisait visite aux orphelins de Saint-Patrice. Dans la salle principale de l'orphelinat s'élevait un magnifique arbre de Noël. Il y eut séances dramatique et musicale. Sa Grandeur Mgr Bruchési assistait.

ILS PORTAIENT DES REVOLVERS.

Benjamin Destia a hier plaidé non coupable à l'accusation d'avoir été trouvé ivre dans l'église Saint-Jacques et de porter sur lui un revolver.

INCENDIE A FRASERVILLE.

Fraserville, 30. J. La superbe résidence de M. Grégoire Deschêre, rue Iberville, a été la proie des flammes, samedi. Le feu a été occasionné par une explosion de gazoline, pendant qu'on se servait de cette matière pour nettoyer du linge. Les pertes sont de plusieurs milliers de piastres et sont couvertes par les assurances.

IL SE NOIE EN PATINANT.

Notre-Dame du Lac, 30. — Le jeune Lucien Beaulieu, élève du Séminaire de Rimouski, s'est noyé hier en patinant sur la glace du Lac Saint-François qui n'était pas encore suffisamment solide.

BRAS FRACTURE.

En tombant sur le trottoir à l'angle de l'avenue Bloomfield et de la

À l'occasion du Nouvel An nous offrons à notre fidèle clientèle nos plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle nous a accordé et nous lui souhaitons santé, prospérité et bonheur pour les années à venir.



Angle des rues Ste-Catherine et Montcalm.

A l'Occasion du Nouvel An

LA COMPAGNIE IMMOBILIERE Bousquet & Sarault

216 RUE AMHERST

offre à ses nombreux clients et amis ses meilleurs souhaits de

SANTE, BONHEUR et SUCCES

A TOUS nos CLIENTS et AMIS

Nos sincères remerciements pour le patronage qu'ils nous ont accordé durant l'année écoulée. A TOUS BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

F. COURSOL, Boulanger et Manufacturier de la Peptonine.

382 AVENUE HOTEL DE VILLE

A tous nos Clients et Amis

Nous souhaitons une bonne et heureuse année et les remercions de l'encouragement qu'ils nous ont donné.

HENRI SCOTT, BIJOUTIER.

479 rue Sainte-Catherine Est

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

A tous nos amis et à tous nos clients avec nos sincères remerciements pour le patronage reçu durant l'année écoulée.

CARRIERE & SENEAL OPTICIENS

207 STE-CATHERINE EST

Mes Sincères Remerciements

à tous mes clients et amis pour le précieux encouragement reçu durant l'année. A TOUS BONNE ET HEUREUSE ANNEE!

D. ROBILLARD MANUFACTURIER ET MARCHAND de POELES

1092 BOULEVARD SAINT-LAURENT

His Majesty's Theatre

Compagnie d'Opéra de Montréal

Ce soir, à 8 heures, FAUST. — La Palme, Lafitte, Huterly, Deck, Grand.

Mercredi soir, 1er janvier, à 8 heures (à prix populaires), THAIS. — Mellis, Riddes, Conrad, Godard, Choiseul.

Jeudi, 2 janvier, à 8 heures (Programme double), ROBE ET CAVALLERIA RUSTICANA. — Mellis, Ingram, Perrin, Choiseul, Conrad, Riddes, Cortada, Montella.

Vendredi, 3 janvier, à 8 heures, LE BARRIB DE SEVILLE. — Nielsen, Buck, Ramella, Fornari, Cervi, Huberty.

Samedi, 4 janvier, à 8 heures, HÉRODIADE. — Amaden, Lafitte, Riddes, Godard, Claessens.

Concert populaire d'orchestre samedi à 3 p.m.

Prix réguliers: 50c à \$3.00; mercredi soir, 25c à \$1.50; concerts, 25c à \$3.00. On peut aussi retenir des places chez Archambault, 512 rue Sainte-Catherine Est.

Confusion voulue ou non

Deux femmes, anxieuses de jeter des lettres à la postes, ont confondu un avertisseur d'alarmes avec la vulgaire boîtes aux lettres. Les pompiers en ont été quittes pour une sortie.

CONSTRUCTION DE QUATRE PONTS.

Le colonel Greenwood, ingénieur en second du réseau de l'Est de la compagnie Canadien Nord, dit que la compagnie construit en ce moment quatre ponts, un sur la rivière Laprairie, l'autre sur la rivière des Milles, et deux sur l'Ottawa.

DEUX HOPITAUX AMALGAMES

A une assemblée des directeurs tenue hier on a discuté de la possibilité d'amalgamer l'Hôpital Général et l'Hôpital Western. On n'est arrivé à aucune conclusion formelle.

L'AFFAIRE RUSSELL

Hier le juge Poullot a renvoyé l'action en libelle intentée par M. E. R. Carrington contre M. Austin Mosher, rédacteur à la "Gazette". Le demandeur réclame \$5,000 de dommages et défend pour un allégué préjudice au cours d'un compte-rendu. M. Mosher avait dit, entre autres choses,

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres Ouvrage garanti.

Un sombre record pour l'année 1912

LES SUICIDES ONT ATTEINT LE CHIFFRE 33. — DURANT L'ANNEE PLUS DE MILLE PERSONNES SONT MORTES A LA SUITE D'ACCIDENTS.

Deux cents morts violentes ont été causées, l'année dernière, par des accidents de chemins de fer, de tramways et d'automobiles et autres, tels que brûlures, chutes et coups de feu involontaires.

Les suicides se chiffrent à 33, le chiffre le plus élevé qu'ils aient atteint dans le district de Montréal. Fas moins de 1,041 cas ont passé devant le coroner et ses assistants pendant l'année jusqu'à hier soir. L'année dernière, il n'y en eut que 962. Dans tous les cas, le coroner a tenu une enquête et dans 290 causes on a appelé des jurés.

Dans 437 causes on a trouvé que la mort était occasionnée par des causes naturelles, mais dans la plupart des cas, les victimes étaient des enfants nouveaux-nés, dans 84 cas le juré a rendu des verdicts d'homicide excusable.

Il y a eu cinq verdicts de meurtre et dans les cinq cas les accusés ont subi leur procès et ont été condamnés à mort. John Cummings condamné à mort tout d'abord pour avoir causé la mort de sa femme a obtenu commutation de sa peine. Biffano tenu responsable de la mort de Louis Gay a obtenu le même privilège, et Farduto pour le meurtre de Louis Hotte, et Battista pour le meurtre de Marcaruso ont été pendus au commencement du mois. Yacovoff, condamné à mort pour le meurtre de sa belle-soeur, Marie-Louise Tremblay, sera exécuté le 17 janvier.

Un seul verdict dit "ignoramus", fut rendu relativement à la mort de Joseph Paré, un fermier dont on trouva le corps sous le pont de la rue Berri, près de la gare Viger. On croit qu'il tomba par-dessus le parapet et se fractura le crâne.

Dans plusieurs autres la mort a été causée par l'absorption de l'alcool de bois.

Gaz naturel pour les ateliers de l'I. C. R.

LA CHALEUR, L'ECLAIRAGE ET LE POUVOIR FOURNIS AUX GRANDS ETABLISSEMENTS DU CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT.

Les ateliers du chemin de fer Intercontinental sont maintenant pourvus de gaz et s'en servent tous pour la production du pouvoir. Les expériences faites pendant quelque temps ont démontré que le gaz naturel pouvait être employé d'une façon plus économique et avec un meilleur résultat que le gaz produit aux usines du chemin de fer, et ce gaz sera mis en réserve, ne servant que pour les cas d'urgence.

Les usines du chemin de fer sont maintenant toutes pourvues de gaz naturel qui est emmagasiné dans six grands réservoirs et qui sert pour les forges et les engins à gaz autant que pour le pouvoir et l'éclairage.

On emploie aussi le gaz naturel comme combustible, avec les meilleurs résultats, dans les bureaux généraux et dans les stations.

On a fait aussi avec succès l'expérience de l'éclairage des wagons, et des tuyaux alimentant maintenant l'usine productrice de gaz et les wagons qui passent à Moncton sont éclairés au gaz naturel.

La Sun Life Assurance Company of Canada

En 1912, le total des nouvelles affaires faites par cette compagnie, s'est élevé à \$37,974,757.36, somme qui représente une augmentation de \$5,571,297.07 sur l'année 1911.

Au Canada seulement, la compagnie a fait pour \$18,138,150.45 d'affaires nouvelles, soit une augmentation de \$3,981,040.25 sur les affaires faites dans ce pays en 1911.

Dans le chiffre des affaires de 1912, l'agence de Montréal figure à elle seule pour \$4,013,033.00.

Feu Joseph Côté

M. Joseph Côté, entrepreneur bien connu de cette ville est décédé, hier.

Le défunt était le frère de M. l'abbé E. Côté, curé de Saint-Thomé de Billy, de MM. Côté, du syndicat de Québec, d'Alphonse et J. B. Côté et de Madame G. B. Walters. Le défunt était âgé de 64 ans.

La principauté de Monaco en pleine agitation

IL Y A A DIFFEREND ENTRE LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE ET LE CONSEIL NATIONAL.

(Service particulier)
Paris, 31. — Les dignitaires de la principauté de Monaco menacent de se prendre aux cheveux, sur la question de l'étiquette et le prince Albert a toutes les peines du monde à les apaiser. Cette nation minuscule avait un gouvernement despotique jusqu'à il a deux ans. A cette époque, elle revint à une constitution, mais son gouvernement constitutionnel n'alla pas comme sur des roulettes.

Le parlement de Monaco s'appelle le Conseil National. Récemment le président et le vice-président de l'assemblée donnèrent leur démission sous prétexte qu'ils avaient été insultés par les parlementaires, et ceux-ci adressèrent un message au prince directement; or, d'après le protocole, ce message devait passer par les mains du président ou du vice-président. Le président a révoqué aussitôt le message, pour un mois. La raison de cette mesure de discipline est que Son Honneur n'a pas informé Son Excellence de la mort du maire adjoint. Le maire se défend en disant que tout le monde, dans la minuscule principauté, savait la mort de son adjoint et qu'il n'avait pas besoin de la publier officiellement.

Certes la situation en Europe s'améliore, mais enfin tout danger n'est pas disparu. Si la guerre reprend entre les Turcs et les alliés nul ne peut prévoir les complications qui surgiront peut-être au premier jour des hostilités.

On avait jusqu'ici espéré et pour cela on avait les meilleures raisons, qu'aux premiers jours de janvier disparaîtrait la tension monétaire. Il semble que la détente soit encore loin puisque des banques les plus importantes de la place ont porté à 6-1-2 p.c. le cours de ses prêts à vue.

Tout bien considéré, les mouvements de hausse enregistrés cette semaine demeurent incompréhensibles et nous recommandons instamment à la clientèle de ne pas se laisser entraîner: la prudence plus que jamais est de mise.

A part quelques valeurs de spécialité, le calme et la fermeté en général ont régné dans la Bourse. La demande du placement a plus que contrebalancé la légère liquidation que l'on constate présentement.

Le Dominion Canners a été la valeur sur laquelle s'est concentrée l'attention. Du cours de 70, il y a une quinzaine, elle a monté jusqu'à 86, cote d'aujourd'hui. Ce mouvement s'est produit en prévision de la déclaration d'un dividende initial de 10 p.c. La prévision n'a pas été déçue et le cours de 81 était atteint, on croyait généralement que l'action était à sa normale. Le conseil d'administration de la compagnie, en plus du dividende, a déclaré une prime de 6 p.c. dont la distribution coïncidera avec le premier dividende trimestriel. Cette information ayant été connue vendredi soir, il s'en est suivi que la Bourse, le lendemain, a été prise par surprise. Il convient de dire que la décision du conseil d'administration du Canners est absolument justifiée par la situation industrielle et commerciale de la compagnie.

La prospérité évidente de l'industrie des conserves nous engage à attirer l'attention sur une société du même genre et qui est encore peu connue du grand public. Il s'agit de la British Canadian Canners, constituée le premier janvier 1912 et dont la première année d'exploitation a été très heureuse malgré les difficultés, pour elle comme ses similaires, résultant des conditions déplorables de la température. Nous croyons savoir que les recettes de l'exercice finissant le 31 décembre seront équivalentes à 6 p.c. du capital-actions. Les actions British Canadian Canners sont peu demandées: quelques-unes ont récemment schématisé au cours de 40. A ceux qui sont disposés à attendre un an ou dix-huit mois, la mise en portefeuille de cette action réserve de substantiels bénéfices.

La Spanish River ordinaire a été très fort. On dit couramment qu'un dividende sera bientôt déclaré. A signaler que cette action n'est pas très répandue et qu'il existe sur elle un assez sérieux découvert. Dans ces conditions il serait facile à un groupe de produire la hausse, en admettant même que la déclaration du dividende doive être ajournée.

La Bell Telephone a repris au cours de la semaine le mouvement de hausse interrompu depuis le mois dernier. Il s'agit d'une émission nouvelle comportant pour les actionnaires anciens certains avantages.

Le Detroit se maintient très ferme à 75; il est toujours question du prochain relèvement du dividende.

Parmi les valeurs hors-liste le Brazil et le Montreal Tramway and Power sont très fermes. Le Tramway a même pris une avance d'un point, le cours de fermeture s'étant établi samedi à 48-3-4.

de mignonnes plantes aquatiques. Sous les arbres, une grande tente était dressée, à l'abri de laquelle on allait servir le déjeuner, et qui arrivait s'exhalait.

— Ce coin me rappelle un coin du parc de Schoenbrunn, daigna prononcer la comtesse de Wartembrod, paraissant dans toute sa majesté, avec un chapeau viennois, en gaze dorée, qui ressemblait à une tiare.

— Les invitations, devenues rares en cette fin de saison, étaient d'autant plus accueillies. L'étoile de l'entourage du Valbonnet se retrouvait là, avec changement de mine et de tenue.

Les Roquesize avaient amené leur fille et aussi leur jeune fils Henri, le prodige musical, dans l'espoir que Crossbach, après l'avoir entendu, ne pourrait plus refuser un pareil élève. Hubert remarqua, en outre, deux nouvelles figures — encore des figures de protégés:

— Les Maurin... lui expliqua le prince Valérien, les locataires de ma tante.

A en juger par les regards qu'on leur témoignait, ces locataires-là ne devaient guère payer leur loyer. C'étaient évidemment des gens du monde, mais attristés, émus, par là même un peu étranges.

Le père avait un museau rouge et ramassé de bouledogue, sous un hérissement de poils blancs; la mère,

bien: Anglais raides, Russes élégants, Français distingués.

— Spanden! s'écria la princesse, qui ne put retenir un petit mouvement joyeux, tandis que Mme Guivaud s'applaudissait une fois de plus d'avoir réservé son jugement.

En complet ardoise, un piquet d'oillet à la boutonnière, le baron laissait à première vue deviner un triomphateur. Sur sa main, désignant par hasard, on voyait briller la fameuse bague et, par hasard aussi, un coin du porte-cigares émergeait de la poche de son veston. L'ironie même avec laquelle il montrait ses dents luisantes et frisait sa belle moustache rousse achevait de prouver qu'un heureux changement s'était accompli dans sa situation, soit que la roulette lui eût été plus clémente, soit, comme on le disait, que sa famille lui eût envoyé des fonds.

Cette seule présomption qu'il possédait une famille, laquelle possédait des fonds, faisait de lui un autre homme. En tout cas ses affaires étaient prospères, le public n'avait plus à s'en mêler, et on l'accueillait sans méfiance, avec une curiosité plutôt sympathique, comme quelqu'un qui revient de loin.

Spanden se trouvait le dernier convive attendu. Le maître d'hôtel s'avança le rideau qui masquait l'ouverture de la tente et on entra.

— Oh! que c'est joli! s'exclama Yvonne, l'héroïne de la fête.

Un côté de la tente restait ouvert, laissant voir au dehors l'eau, l'herbe, le sous-bois émaillé de fleurs.

L'intérieur était décoré, avec beaucoup de goût, de feuillages et d'arbustes. Dans un coin, un massif de verdure semblait cacher quelque chose; peut-être bien un orchestre. Au milieu, la table de trente couverts, sur laquelle la nappée rousse, jaune et bleue, jonchée d'orchidées, les cristaux et les porcelaines multicolores, les couverts de vermeil émaillé, les assiettes de bonbons et de fruits confits, disposés avec art, formaient une mosaïque étincelante.

C'était original, gai, confortable et simple à la fois, de cette simplicité qui, pour être gracieuse, doit coûter fort cher.

Le comtesse de Wartembrod elle-même eut un sourire satisfait, en s'asseyant à la place d'honneur, c'est-à-dire derrière les oranges, des violons tziganes attaquaient l'hymne autrichien, que les plats de lourde argenterie se mettaient à circuler et qu'autour de la table, les toilettes claires, les jolis visages, les cheveux bruns ou dorés, formaient encore une mosaïque, non la moins agréable à l'oeil.

Véritablement, on était bien là; aussi bien que possible. Pendant une heure, chacun pouvait se croire le possesseur de cette richesse dont on le faisait jouir, et c'était

Lettre Financière

DE L. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, 104 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

Montréal, 28 décembre 1912.

De très sensibles mouvements de hausse sur des valeurs de spécialité se sont produites au cours de la semaine, dont quelques-uns sont le fait évident des professionnels. Etant donnée la période difficile que traverse le marché et la tension monétaire qui persiste, il va de soi que des mouvements de ce genre présentent de graves dangers.

Dans les présentes conjonctures nous considérons comme un devoir d'avertir la clientèle que tant que ne se produira pas la détente, tant que la confiance en Europe ne sera pas revenue, de brusques coups de baisse peuvent se produire à la suite de tels mouvements de hausse. Si la situation était normale, le relèvement de dividende de certaines valeurs, les distributions initiales annoncées au cours de la semaine, auraient pour accompagnement naturel de considérables avances de cours.

Mais tel n'est pas le cas et une fois de plus nous exprimons l'opinion que mieux vaut que le calme règne à la Bourse. En vérité on doit se tenir pour satisfait pour peu que les cours se maintiennent avec fermeté.

Certes la situation en Europe s'améliore, mais enfin tout danger n'est pas disparu. Si la guerre reprend entre les Turcs et les alliés nul ne peut prévoir les complications qui surgiront peut-être au premier jour des hostilités.

On avait jusqu'ici espéré et pour cela on avait les meilleures raisons, qu'aux premiers jours de janvier disparaîtrait la tension monétaire. Il semble que la détente soit encore loin puisque des banques les plus importantes de la place ont porté à 6-1-2 p.c. le cours de ses prêts à vue.

Tout bien considéré, les mouvements de hausse enregistrés cette semaine demeurent incompréhensibles et nous recommandons instamment à la clientèle de ne pas se laisser entraîner: la prudence plus que jamais est de mise.

A part quelques valeurs de spécialité, le calme et la fermeté en général ont régné dans la Bourse. La demande du placement a plus que contrebalancé la légère liquidation que l'on constate présentement.

Le Dominion Canners a été la valeur sur laquelle s'est concentrée l'attention. Du cours de 70, il y a une quinzaine, elle a monté jusqu'à 86, cote d'aujourd'hui. Ce mouvement s'est produit en prévision de la déclaration d'un dividende initial de 10 p.c. La prévision n'a pas été déçue et le cours de 81 était atteint, on croyait généralement que l'action était à sa normale. Le conseil d'administration de la compagnie, en plus du dividende, a déclaré une prime de 6 p.c. dont la distribution coïncidera avec le premier dividende trimestriel. Cette information ayant été connue vendredi soir, il s'en est suivi que la Bourse, le lendemain, a été prise par surprise. Il convient de dire que la décision du conseil d'administration du Canners est absolument justifiée par la situation industrielle et commerciale de la compagnie.

La prospérité évidente de l'industrie des conserves nous engage à attirer l'attention sur une société du même genre et qui est encore peu connue du grand public. Il s'agit de la British Canadian Canners, constituée le premier janvier 1912 et dont la première année d'exploitation a été très heureuse malgré les difficultés, pour elle comme ses similaires, résultant des conditions déplorables de la température. Nous croyons savoir que les recettes de l'exercice finissant le 31 décembre seront équivalentes à 6 p.c. du capital-actions. Les actions British Canadian Canners sont peu demandées: quelques-unes ont récemment schématisé au cours de 40. A ceux qui sont disposés à attendre un an ou dix-huit mois, la mise en portefeuille de cette action réserve de substantiels bénéfices.

La Spanish River ordinaire a été très fort. On dit couramment qu'un dividende sera bientôt déclaré. A signaler que cette action n'est pas très répandue et qu'il existe sur elle un assez sérieux découvert. Dans ces conditions il serait facile à un groupe de produire la hausse, en admettant même que la déclaration du dividende doive être ajournée.

La Bell Telephone a repris au cours de la semaine le mouvement de hausse interrompu depuis le mois dernier. Il s'agit d'une émission nouvelle comportant pour les actionnaires anciens certains avantages.

Le Detroit se maintient très ferme à 75; il est toujours question du prochain relèvement du dividende.

Parmi les valeurs hors-liste le Brazil et le Montreal Tramway and Power sont très fermes. Le Tramway a même pris une avance d'un point, le cours de fermeture s'étant établi samedi à 48-3-4.

VENTE D'ESCOMPTE DE JANVIER

20%

Un escompte de 20 p. c. sera accordé sans réserve sur notre stock de

Meubles, Literie, Poêles, Tapis, Tapisseries, Etc.

à partir du 2 Janvier jusqu'au 31 Janvier inclusivement.

H. P. LABELLE & CIE, LIMITEE

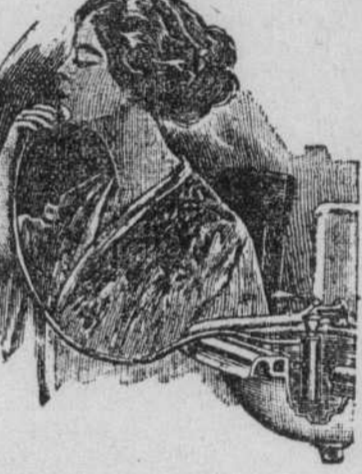
149 RUE STE-CATHERINE EST

Merveille du XXIème Siècle

MASSAGE GRATUIT A DOMICILE



L'instrument Blackstone pour massage est un complément indispensable pour la toilette. Fait disparaître les rides, points noirs, et aide la circulation du sang. Pas de cosmétique ni drogue pour nuire à la peau. Aucune dépense ni perte de temps pour s'en servir. S'adapte très facilement à n'importe quel robinet. Pourquoi payer 50c pour un massage quand vous pouvez vous procurer notre instrument qui vous sera envoyé franco sur réception de \$5.00. Ecrivez pour pamphlet.



EUREKA IMPORTING CO.

Tél. Main 4681. Dept. H. 378 CRAIG OUEST.

DANS LE MONDE OUVRIER

A NOS LECTEURS.

A la veille du nouvel an nous offrons aux travailleurs, lecteurs assidus de cette colonne, qui leur est spécialement consacrée, nos meilleurs vœux de succès et de bonheur.

L'année qui s'en va laissera, dans le monde ouvrier, en Canada, le souvenir d'une année qui fut plutôt heureuse pour les travailleurs canadiens. L'ouvrage fut en abondance; les salaires furent en grande partie considérablement augmentés. Les conflits industriels, s'ils ont été trop nombreux, n'ont pas eu, cependant une importance considérable.

La seule grève qui affecta plus de mille ouvriers, à la fois, dans une seule industrie, fut celle des ouvriers de la confection qui éclata, à Montréal, en juin dernier et se termina à la fin de juillet, par un accord à l'amiable.

Les organisations ouvrières du Canada jouissent d'un état prospère. Il est à espérer et à souhaiter souverainement qu'elles ne se laisseront pas emporter, par le mauvais exemple des organisations d'autres pays, hors de la voie droite et résolument honnête qu'elles ont jusqu'ici suivie. La conciliation, les conseils d'arbitrage, la

soumission franche et loyale à la loi, tels sont les moyens que les travailleurs doivent prendre pour arriver à obtenir justice pour leurs revendications.

L'ouvrier a, dans la société, la part la plus pénible. Mais son rôle est noble. La classe ouvrière a fait, et continue à faire l'objet de la sollicitude toute paternelle des Souverains Pontifes. Quelle parole humaine a parlé plus haut, et d'une manière plus autorisée, en faveur de l'ouvrier, que le grand pontife Léon XIII, d'illustre mémoire? Et Pie X, le pontife actuellement régnant, continue cette glorieuse tradition.

Il est souverainement consolant de constater que l'ouvrier canadien est resté fidèle aux antiques traditions nationales et religieuses de ses ancêtres. Notre vœu le plus ardent, c'est que dans l'ardeur de la lutte, il n'oublie pas ces saines traditions, pour aller embrasser en aveugle les doctrines fausses et pernicieuses dont il est trop souvent exposé à entendre exposer et vanter les principes.

A tous les membres de notre nombreuse et bruyante classe ouvrière ainsi qu'à leur famille, nous offrons, pour l'année 1913, nos vœux les meilleurs de bonheur et de succès.

REUNIONS POUR CE SOIR:

5ème mardi du mois.
AU TEMPLE DU TRAVAIL:
Union des plombiers.
Union des ferblantiers-couvreurs.
Union des maçons.

A LA SALLE GARIPEY:
Union de secours mutuels des employés civiques.

CIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE POSTALE FRANÇAISE
NEW-YORK, HAVRE, PARIS
Départs tous les jeudis à 10 heures a. m.
La Touraine 2 Janv. La Savoie 20 Janv.
La Provence 16 Janv. La Touraine 6 Fév.

DEPARTS SUPPLÉMENTAIRES
Tous les samedis à 3 heures P. M.
Paquebots se transportant qu'au seul
classe de passagers de cabine.
Rochambeau 11 Janv. Chicago 18 Janv.
D'HALIFAX A NEW-YORK
Florida 29 Janvier, à midi
Pour paquets, s'adresser à GENEX, THE
DEAU ET CIE Ltee, agents généraux pour
le Canada, 23 Notre-Dame-Ouest ou aux
agents suivants: Hume et Rivet, 9 Boulevard
St-Laurent; W. H. Henry, Imperial Bank
Bldg.; Thom. Cook & Son, 530 Rue Ste-Catherine-Ouest. Agent pour le fret: James
Thom, 118 Rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Un manifeste de l'United Irish League

Belfast, 31. — La succursale locale de l'United Irish League, organisation favorable au "home rule", a lancé un manifeste niant l'existence des unionistes du Parlement le droit de parler au nom des habitants de l'Ulster pour signifier au premier ministre Asquith leur intention de proposer un amendement soustrayant cette province à l'application de la loi du "home rule". Le manifeste déclare que la séparation de l'Irlande de l'Irlande autonome serait désastreuse pour le commerce de la province.

LE PACIFIQUE CANADIEN

AUTOUR DU MONDE

\$639.10
UN VOYAGE DE 75 JOURS
Départ de Montréal pour faire recordement avec
"EMPRESS OF RUSSIA"
Quit part de Southampton, le 1er Avril
PORTS D'ESCALE
Gibraltar, Villefranche, Port Saïd, Suez, Colombo, Penang, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe, Yokohama et Vancouver.
Pour \$50.00 de plus, y compris frais d'hôtel, on fera des excursions additionnelles: de Gibraltar à l'Algérie, en Espagne, de Villefranche à Nice et Monaco, de Port Saïd au Caire, aux Pyramides et de là à Suez, Colombo. Excursions intéressantes dans l'île de Ceylan.
Il y aura une seconde excursion autour du monde qui fera recordement avec l'"EMPRESS OF ASIA" qui part de Southampton le 27 mai.

Fêtes du Jour de l'An

Taux d'un billet simple pour aller et retour. Service de trains spéciaux.

EPIPHANIE

Pour la cité d'Ottawa et entre les stations de la Province de Québec.
Départs: 2, 4, 5, 6 Janvier.
Limite de retour jusqu'au 8 Janvier.
TAUX D'UN PASSAGE SIMPLE POUR L'ALLER ET RETOUR

SPECIAL POUR PAQUEBOT

Départ de la gare de la rue Windsor à 8.15 p.m. le 2 Janvier 1913. Recordement avec le S. M. R. Corsican. Wagons-lits, wagons-buffets et wagons de première classe. Directement aux abords du paquebot.

BUREAUX DES BILLETS:
141-143 rue Saint-Jacques, 74. Main 8125, en gare Place Viger et Windsor

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL ET TORONTO

9.00 a.m. 9.40 a.m. 7.30 p.m. 10.30 p.m.
Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.
LA SEULE ROUTE A TROIS DOUBLES
L'"INTERNATIONAL LIMITED"
LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA
Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a. m. tous les jours.
EQUIPEMENT SUPERIEUR

JOUR DES ROIS

Des billets aller et retour seront à vendre entre toutes les stations en Canada, Ottawa, Oshawa, etc., et à l'est au prix d'un BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE.
Départ du 3 au 6 Janvier; limite de retour, 8 Janvier.

JOUR DE L'AN

DES BILLETS D'ALLER ET RETOUR seront vendus entre toutes les stations au Canada; aussi Manassas Springs, Rouss Point, N. Y.; Swanton, Vt.; et les stations intermédiaires, au taux de UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE.
Départ, 31 décembre, 1er janvier; limite de retour, 2 Janvier.
BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE ET UN THEE.
Départ jusqu'au 1er janvier; limite de retour, 2 Janvier.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE:
122 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

CANADIAN NORTHERN

La Route Pittoresque de Québec

Un train part de Montréal, gare de la rue Sainte-Catherine, à 9.00 a.m., tous les jours, excepté le dimanche.

Service de wagon-buffet-salon

FETES DU JOUR DE L'AN

Prix d'un billet simple de première classe pour le voyage aller et retour
Départ, 31 décembre 1912 et 1er janvier 1913, limite de retour 2 Janvier, 1913.
Taux d'un passage en première classe plus un tiers pour le voyage aller et retour
Départ jusqu'au 1er janvier 1913; limite de retour 3 Janvier 1913.

MONTREAL A QUEBEC

Taux d'un passage simple en première classe pour l'excursion aller et retour
Départ jusqu'au 1er janvier 1913; limite de retour 3 Janvier 1913.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
226-230 rue Saint-Jacques, ou à la gare de la rue Sainte-Catherine

Fiançailles

Le soir de Noël avaient lieu les fiançailles de M. Joseph Bélieu, fils de M. Napoléon Bélieu, instituteur de cette ville, à Mile Emma LePailleur, et de M. Elie Savaria, organisateur de l'Eglise Saint-Casimir, de Montréal, à Mile Blanche LePailleur de Lachine. Le chanoine LePailleur a présidé la cérémonie.

LES JUSTES

par CHAMPOL

Reproduction autorisée par les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Feuilleton du "Devoir"

(Suite)

La façade blanche avait des étincellements de marbre; les colonnes de pierre et les balustrades des terrasses s'élevaient légères et décoratives sur le bleu du ciel, comme les rampes et les portiques à l'italienne des fonds de toile de Véronèse.

Justement, la maison ne devait servir, cette fois, que de fond de tableau.

— Nous déjeunerons au bord de l'eau, annonça la princesse, qu'on trouva au jardin, attendant ses invités, et toute contente de leur avoir ménagé cette surprise agréable.

Rien ne pouvait être mieux imaginé, en effet, par cette chaleur de mai, presque intolérable déjà. Les

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum... 39
Même date l'an dernier... 29
Aujourd'hui minimum... 20
Même date l'an dernier... 5

BAROMETRE

8h. matin: 29.84. 11h. matin: 29.85. Midi: 29.86.

DEMAIN

Beau et doux.

Congrégation des Jeunes Gens

Paroisse de l'Immaculée Conception
A l'avenir, et dès demain, le janvier 1913, la messe de congrégation aura lieu à 8 heures, comme avant le 22 octobre dernier.

J. DUGAS, S.J.
Directeur.
J. EUGENE LEBLANC, Préfet.

Les petits vendeurs de journaux

Le 6ième banquet annuel des petits vendeurs et petites vendeuses de journaux a lieu ce soir au Coronation Hall, sous la présidence de Peter Murphy.

Le Canadian Northern absorbera-t-il le Great North Western?

Toronto, 31. — L'élection de M. Z. A. Lash, C.R., directeur de la compagnie du Canadian Northern, à la présidence de la compagnie de télégraphie S. N. W., en remplacement de M. H. P. Dwight a donné cours à la rumeur que le G. N. W. sera bientôt absorbé par la compagnie de télégraphie C. N. R. qui fait actuellement des affaires considérables dans l'ouest.

Le rapport dit qu'au cours de la dernière semaine, les deux lignes se réunissent à l'ouest de Winnipeg de merger serait formé. Cette nouvelle n'a cependant pas pu être confirmée.

Le Great North Western fait l'élection de ses directeurs

Toronto, 30. — L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du Great North Western Telegraph a eu lieu à Toronto hier, et les fonctionnaires suivants ont été élus: président, Z. A. Lash, de Toronto; vice-président, Ad. Brown de Hamilton; directeurs, James Hedley, honorable sénateur James R. Kerr, Amilious Jarvis, F. B. Hayes, de Toronto, J. B. Van Every, Newcomb, Carleton, New York; gérant général George D. Perry; secrétaire et auditeur, A. C. McConnell; trésorier, D. E. Henry.

La Société Médicale de Québec

Québec, 31. — A une assemblée de la Société Médicale de Québec, tenue le 27 courant, à l'École de Médecine, Université Laval, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1913.

Président, Dr Ad. Savard.
1er vice-président, Dr P. C. Dagneau.
2e vice-président, Dr P. V. Faucher.
Secrétaires, Dr E. Couillard.
Trésorier, Dr DeVarennes.

Un grand collecteur

Les commissaires ont décidé de terminer l'égoût collecteur de Notre-Dame de Grâce et de faire de suite les trois sections qui restent. La 3e section coûtera \$130,000; la 4e, \$110,000; et la 5e, \$115,000; soit un total de \$355,000. Les propriétaires paieront \$15,000 pour leur part de la 5e section.

Congé à l'Hôtel de Ville

Les fonctionnaires municipaux qui ont à toujours eu l'habitude de donner congé le lendemain du jour de l'an, le prendront jeudi, mais les chefs de service devront voir à ce qu'il y ait quelqu'un dans les bureaux pour répondre aux contribuables.

La construction

M. Georges Marcell demande au conseil l'autorisation de construire un édifice de 130 pieds, hauteur maximum, avec une tour. L'édifice coûtera \$1,000,000 et sera construit à l'endroit où se trouvaient les bureaux du "Herald", détruits il y a quelques années.

La guignolée à Québec

Québec, 18. — Le rapport officiel de la 10ième guignolée annuelle de la guignolée que viennent de nous communiquer les Vendeurs de Commerces prouve que la charité ne se ralentit pas à Québec.

La quête a produit en argent et en nature, une somme de \$3,364.56 à Québec, et \$485.00 à Lévis. C'est au moins \$300 de plus que l'an dernier.

Les tramways

La commission échevinale chargée d'étudier les modifications à faire au service des tramways se réunira mardi, le 7 janvier. Parmi les questions à l'étude est la pose de voies rue Saint-Hubert, rue Saint-Urbain et rue Vitruve.

Personnel

M. et Madame Herm. Dupuis accompagnés de leur fille, Arthur Dupuis, et de leur nièce, Mlle Victoria partent ce soir, pour Drummondville, Saint-Germain, Wickam et Saint-Guil-laume.

LE MINISTRE DES POSTES SUR LA QUESTION NAVALE

Dans une conférence au Club Cartier de Québec, hier, M. L. P. Pelletier établit une comparaison entre la politique navale de M. Laurier et celle de M. Borden

"Nous prenons enfin place au soleil du monde" déclare le ministre des postes en faisant allusion au don du Canada à l'Angleterre

(De notre correspondant)
Québec, 31. — L'hon. L. P. Pelletier, ministre des Postes, qui est de retour à Québec depuis quelques jours pour passer les fêtes dans sa famille a donné une conférence politique, hier soir, devant le club Cartier, organisation conservatrice de Québec-Est. Le ministre a parlé longuement de la situation politique et de la question navale, en faisant sur cette dernière question une comparaison entre les deux politiques actuellement devant les Chambres fédérales.

Le ministre des Postes a consacré la première partie de son discours à ce qu'il appelle une petite conspiration, c'est-à-dire la décision qu'aurait prise l'opposition de faire de l'obstruction sur la question navale afin de forcer le gouvernement à un appel au peuple. Son programme consisterait à faire séjurer la Chambre des Communes tout l'hiver et une partie de l'été et, si le gouvernement n'est pas alors découragé, de faire bloquer par le Sénat toutes les mesures ministérielles afin de l'obliger à faire des élections.

M. Pelletier dit que "le gouvernement est prêt à rencontrer l'opposition quant à l'obstruction et qu'il l'attend de pied ferme. Cette attitude du parti libéral voudrait dire qu'on retarderait le vote des subsides; en conséquence tous les grands travaux publics seraient arrêtés avec le résultat que pour satisfaire des ambitions inassouvies et inutiles, toutes les grandes améliorations publiques à Québec et ailleurs seraient retardées d'un an. Mais si c'est là la mesure de patriotisme du parti libéral, qui nous a laissés ici dans une mare stagnante, depuis quinze ans, il est aussi bien que nous le sachions."

M. Pelletier ne croit pas que le Sénat, qui, dans son opinion, est composé en majorité d'hommes plus pondérés, plus sérieux et moins imprudents que cela, accepterait le rôle qu'on veut lui imposer, d'obstruer le progrès et la marche des affaires publiques pour des fins de partisannerie. Dans tous les cas, dit-il, si le Sénat se décidait à cesser d'être une chambre à la hauteur de sa position pour devenir un caucus de partisans, il faudrait considérer cela comme une déclaration de guerre du Sénat contre la volonté populaire et, dans cette lutte, c'est le peuple, représenté par la majorité de la Chambre des Communes qui gagnera la bataille et aura le dernier mot. L'obstruction organisée de la Chambre des Communes et la mauvaise volonté du Sénat peuvent se combiner, mais cette combinaison, si elle se forme, ne peut arriver et n'arrivera pas à provoquer des élections avant la période fixée par la constitution et choisie par le gouvernement. Avant de faire des élections, il faut un bill de redistribution et ce bill ne peut pas être présenté et ne sera pas présenté avant la prochaine session.

M. Pelletier aborde ensuite la question de la marine. Il compare la politique des deux partis en prenant pour acquis le fait que chacun se prononce en faveur d'une dépense de \$35,000,000 pour la défense de l'Empire, et reproche à la presse libérale de cette province d'avoir crié au scandale lorsque le gouvernement a proposé de voter 35 millions, mais d'avoir ensuite changé son fusil d'épaule et fait volte-face en approuvant lorsque les chefs libéraux se sont prononcés à leur tour en faveur de cette dépense.

"Le chef du parti libéral, dit M. Pelletier, se borne dans son amendement, à dire 35 millions, mais pour ceux qui sont capables de comprendre quelque chose, il est évident qu'avec 35 millions, M. Laurier ne pourra bâtir convenablement une seule de ses deux marines, car ce n'est pas seulement une marine que M. Laurier veut, mais deux, l'une sur l'Atlantique et l'autre sur le Pacifique. Comme l'a dit un journal libéral, le projet de M. Laurier comporterait une dépense d'au moins cent millions; ensuite il faudrait en temps de paix défrayer les dépenses de cette marine, c'est-à-dire, déboursier huit à dix millions par année, tandis qu'avec le programme conservateur, le coût annuel des 35 millions n'atteindra pas deux millions. Le programme conservateur comporte donc en capital une dépense de 35 millions et le programme libéral une dépense de cent millions. En dépenses annuelles, le programme conservateur représente un déboursé de \$1,750,000, tandis que le programme libéral comporte au moins huit millions.

"J'appelle un effort vain et ridicule, dit le Ministre des Postes, un rêve irréalisable et ruineux, cette politique d'obstruction du parti libéral et pas un homme raisonnable n'en contredira. Une politique comme celle-là, l'Angleterre en a eu aujourd'hui et elle lui coûte quarante-cinq millions de lous par année ce qui représente au-delà de deux cents millions de piastres.

M. Pelletier continue, en disant que la politique libérale ne serait d'aucune efficacité, parce que M.

Laurier veut mettre une de ses deux marines sur le Pacifique, à une distance énorme de la marine britannique, et il laisse sa seconde marine dans les eaux de l'Atlantique, mais à huit jours de distance du théâtre probable du combat. L'amendement Laurier à la loi navale est vide de sens et n'est pas pratique. Le chef de l'opposition est prêt à voter la bagatelle de cent quarante millions s'il y a urgence, après que ses journaux ont dénoncé les trente-cinq millions comme un crime inouï et une extravagance extraordinaire. Si M. Laurier veut aider à l'Empire britannique, pourquoi ne pas faire pour le moment ce que désire et réclame l'Amérique, puisque c'est le plus simple et ce qui coûte le moins cher?

M. Pelletier déclare que le gouvernement a aussi et beaucoup en vue l'effet moral de la politique qu'il adopte. Il espère que l'Allemagne qui envie la suprématie navale de l'Angleterre comprendra, lorsqu'elle consistera l'union des colonies avec l'Empire, qu'il devient inutile d'essayer de vaincre la flotte impériale. Le Canada resté isolé prend aujourd'hui sa place pour la défense commune et le résultat de l'union de la mère-patrie avec ses puissances coloniales que tous les pays du monde comprennent qu'il est illusoire d'essayer d'enlever à l'Empire britannique la suprématie des mers. Si le Canada, par ce geste, amène la paix universelle, n'aurions-nous pas écrit l'une des plus belles pages de notre histoire, n'aurions-nous pas rendu inutiles ces formidables armements qui grèvent le budget de toutes les puissances d'Europe et les grandes marines si coûteuses ne seront-elles pas devenues inutiles?

M. Pelletier ajoute que le parti conservateur continue à dire qu'avant d'établir une marine de guerre permanente et très coûteuse, le peuple doit être consulté. La position (actuelle, dit-il, est facilement comprise par ceux qui veulent la comprendre. L'Empire britannique est à un point tournant de son histoire. La loi allemande de 1912 comporte à elle seule une véritable déclaration de guerre. Que des hommes aient entretenu telle ou telle opinion avant l'adoption de cette loi de 1912, est-ce là une raison pour ne pas tenir compte des événements nouveaux d'une suprématie importance? Il faut suivre la marche des choses et juger des questions à la lumière des faits actuels. Nous sommes de l'Empire Britannique, nous voulons devenir un grand peuple et il ne nous plait pas d'être réduits à un rang inférieur d'un ou de plusieurs Etats américains. Pour réaliser ces espérances nationales, nous faisons face à un problème que nous abordons avec courage et sans crainte. L'Empire Britannique a besoin de notre concours; il s'agit de dire à l'Allemagne que le Canada fait sa part pour la sauvegarde de l'Empire et pour l'aider dans l'endroit où il a le besoin d'aide.

Et le ministre des Postes termine comme suit:
Dans ces circonstances nous disons, nous disons cette aide temporaire qui peut avoir un effet mondial; ces trois dreadnoughts peuvent assurer la paix. Si plus tard, le peuple consulté désire avoir une marine permanente, des trois dreadnoughts nous reviennent. En attendant, l'Angleterre commence l'inauguration de chantiers maritimes qui aideront à développer notre pays petit à petit comme la chose doit se faire et non pas par des enjambées aussi fantaisistes que ridicules. Dans l'intervalle, nous montons l'échafaud du temple où l'on délibère sur les questions de guerre et de paix; nous prenons place au soleil du monde. Il me semble qu'il n'y a pas un Canadien digne de ce nom qui ne comprendra pas cela."

On parle beaucoup d'impérialisme, n'oublions pas que c'est au pied du trône, de l'autre côté des mers, que les nôtres ont souvent trouvé la protection qui leur était due. En Angleterre, on enseigne aux enfants à parler le français et en France, les jeunes gens sont heureux de suivre les conseils de leurs parents et d'apprendre l'anglais. L'horizon en Angleterre est vaste, large, les conceptions y sont généreuses et je n'ai pas peur d'une alliance plus intime avec le pays dont le drapeau nous a garantis nos libertés.

On découvre leur retraite
South Bond, Ind., 31. — L'arrestation de William Miley, alias William Johnson, sur l'accusation de cambriolage de coffre-fort et de recel d'explosifs dans la maison où il demeurait met les détectives sur la piste d'une retraite d'un grand nombre de bandits, réclamés par la police de plusieurs Etats pour cambriolage et vols.

Miley a été conduit en prison et on a fermé également Albert Peverset et sa femme, le couple chez qui il demeurait.

Les Ulstérites et le Home Rule

M. ASQUITH DEMANDERA DEMAIN AUX COMMUNES ANGLAISES L'EXCLUSION DES ULSTÉRITES DANS LA DISCUSSION DE LA QUESTION DE L'AUTONOMIE IRLANDAISE.

SIR EDWARD CARSON ACCUSE LA PRESSE NATIONALISTE DE PACTISER AVEC L'ALLEMAGNE CONTRE LA GRANDE-BRETAGNE.

(Service particulier)

Londres, 31. — Quand la Chambre des Communes s'est réunie hier après les vacances de Noël, le premier ministre, M. Asquith, a annoncé qu'il consacrerait toute la journée de mercredi (premier de l'an) à la discussion de la question d'exclusion, sur la proposition des Ulstérites irlandais, les Ulstérites de la juridiction de la loi du Home Rule. Il a dit aussi qu'il accorderait sept jours et demi pour la discussion en comité.

Après que M. Asquith eût fini de parler, M. Bonar Law, chef de l'opposition, se leva et déclara dans un discours violent les tactiques du premier ministre, disant qu'il oubliait qu'il avait promis de laisser faire une discussion absolument libre sur cette question. M. Law a fait remarquer qu'en un débat que deux mille cent onze lignes de l'acte du Home Rule, à la Chambre et qu'on en a adopté 1,434 sans discussion. "Ceci montre", a continué le chef unioniste, que le gouvernement est entraîné à détruire les institutions parlementaires anglaises et que les Communes anglaises ne sont plus une assemblée législative, mais une salle pour y entendre sonner le verbe creux des ministres, annonçant les décisions du cabinet. Il a fait remarquer qu'on a passé le jour de 26 mois à discuter la question du Home Rule et il a dit qu'il n'y a rien de plus à discuter de la loi de la discussion la résolution de M. Asquith fut adoptée par un vote de 279 à 153.

Sir Edward Carson a dit que les journaux nationalistes irlandais ont dit que la question de savoir s'il serait plus avantageux pour l'Irlande de s'unir avec l'Allemagne contre l'Angleterre ou avec l'Angleterre contre l'Allemagne.

A cet endroit la discussion des amendements a été ajournée.

Statistiques judiciaires

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ADMINISTRATION JUDICIAIRE POUR 1912

Voici quelques statistiques, recueillies au Palais de Justice sur les différents départements de l'administration judiciaire à Montréal, pour l'année qui se termine aujourd'hui.

EN COUR DE PRATIQUE.

En cour de pratique, présidée par les juges Guern et Beaudin, il y a eu, durant les derniers six mois, 10,000 procédures contre 9,000, durant les premiers six mois de l'année.

L'augmentation s'explique par la prospérité des affaires en général et dans les cas d'enquête les causes ne furent pas référées.

FAILLITES.

Il y a eu durant la présente année judiciaire, dans le district judiciaire de Montréal, 260 faillites. L'an dernier il y en avait eu 223 et en 1910, 298.

EN COUR SUPÉRIEURE.

Voici les noms des avocats qui ont enregistré plus de cent causes en cour supérieure.
Archambault, Robillard, Julien, Gérard... 247
Perron, Taschereau, Rinfret et Gagné... 245
Wetzel... 209
Monty et Durand... 209
Loranger, Loranger & Prud'homme... 184
Lamothe & Tessier... 187
Pelletier, Létourneau & Beaulieu... 175
Bisson & Brossard... 155
St-Germain & Beaudin... 144
Blais & Lavoy... 142
Rodier & Archambault... 139
Dorais & Dorais... 128
Casgrain, Mitchell, McDougall & Creelman... 115
Elliott & David... 109
Jacobs, Hall & Couture... 107
Desbois & Delage... 102

CAUSES ENREGISTRÉES.

8,050 causes ont été enregistrées, cette année en cour supérieure. Il en reste encore 892 à entendre.

En octobre, novembre et décembre les juges ont entendus 246 causes sommaires et privilégiées. Il y en a encore 245 à entendre. Ces chiffres sont incomplets parce que certaines causes ont été référées.

COUR DE CIRCUIT.

Le nombre des causes enregistrées en cour de circuit durant la présente année judiciaire a été de 20,210. Il y a eu 8,355 saisies-arrests. Le nombre des exécutions a atteint 5,820 et celui des jugements rendus 17,820.

L'emprunt chinois

Il a été sanctionné hier par l'assemblée nationale de Pékin.

(Service particulier)

New-York, 31. — Une dépêche de Pékin à la "Tribune" dit: L'Assemblée nationale a sanctionné le projet d'emprunt offert par le sextuple groupe de banquiers, laissant au ministre des finances le pouvoir discrétionnaire de signer la transaction quand les taux auront été fixés entre lui et les banquiers. Tous les points principaux ont été réglés, à l'exception du taux d'émission, que le groupe s'est abstenu de voter à cause de l'incertitude du marché européen.

LA LOI DES 55 HEURES DANS LES FILATURES

Elle entrera en vigueur demain dans toutes les fabriques de la province de Québec. Les principales dispositions de la loi. Travail des femmes et des enfants

La Dominion Textile demande au gouvernement de ne pas appliquer la loi dans ses fabriques, mais on lui refuse le privilège

La loi qui réglemente les heures de travail des femmes et des enfants, dans les filatures de coton, et dans les manufactures de laine, sera officiellement mise en vigueur demain dans tous ceux de ces établissements qui existent dans la province de Québec.

Voici les principales dispositions de la loi:
1. Le travail, dans ces établissements, ne doit pas excéder 55 heures par semaine, pour les femmes et les enfants.
2. La journée ne doit pas commencer avant 7 heures du matin, ni se terminer après 6 h. 30 du soir.
3. Une heure doit être prise à midi, pour le repas des ouvriers.
4. Cette loi entre en vigueur le 1er janvier 1913.

Les directeurs de la "Dominion Textile Co." ont fait des démarches auprès du ministre des Travaux publics, et du travail, l'hon. L. A. Taschereau, pour lui demander la permission de ne pas appliquer la loi, dans leurs filatures. Mais l'hon. L. A. Taschereau a fait savoir aux autorisés de la "Dominion Textile Co." que nul, pas même le ministre n'était capable de dispenser une compagnie, pas plus qu'un particulier, d'obéir à la loi du pays. En conséquence, si la loi, qui doit être appliquée, à partir du 1er janvier 1913, n'est pas strictement observée, dans quelque filature, la compagnie s'expose à être traduite devant les tribunaux. Il est à espérer, toutefois, que partout, la loi sera strictement observée, dès le premier jour.

LE VERDICT D'INDIANAPOLIS

Le "Standard" de Londres commente sévèrement les sentences rendues par le juge. — Les avocats de la défense en appelleront du verdict

Londres, 31. — Le "Standard", commentant les sentences rendues aux Etats-Unis, hier, contre les dynamitarde trouvés coupables, dit: "Nous voyons avec étonnement une bande de malfaiteurs manifestés condamnés à de peines aussi légères que sept ou six ans de pénitencier, et la plupart même à des termes moins longs. Ceci équivaut presque à l'octroi de prime pour les conspirateurs et les anarchistes."

EN ROUTE VERS LA PRISON

Indianapolis, 31. — Les 33 chefs de dynamitarde trouvés coupables de conspiration s'attendent à être dirigés aujourd'hui vers la prison fédérale de Leavenworth, Kansas.

Le transfert se fera aussi secrètement que possible. Un train spécial

partira sur l'ordre de M. Schmidt, "United States Marshal". On mettra les menottes aux prisonniers avant de leur ouvrir la porte de la prison. On croit que le lugubre convoi arrivera à destination le premier de l'an. Un grand nombre des femmes et des parents des condamnés ont demandé à les accompagner dans le voyage, mais à toutes on a refusé cette faveur.

M. Krum, l'avocat des dynamitarde, a dit: "Parce que mes clients sont mis en prison, cela ne veut pas dire que nous abandonnons l'espoir de les faire acquitter. Nous allons pousser les démarches plus activement que jamais. Aussitôt que nous aurons obtenu droit d'appel les hommes pourront être libérés contre la déposition des cautionnements."

Le cabinet espagnol donne sa démission

Madrid (Service particulier)
Romano, premier ministre, a remis au roi la démission du cabinet. Il travaillera à en former un autre qui renfermera moins d'éléments en désaccord.

Le travail de la police

LE RAPPORT DU CHEF DE POLICE POUR L'ANNÉE QUI EXPIRE CE SOIR FAIT LES CONSTATATIONS SUIVANTES:

Durant l'année, il y a eu un capitaine, M. Brophy, deux constables et la matrone de la police, Mme Lajeunesse, de décédés. Le chef de la Sûreté, M. S. H. Carpenter, a démissionné pour aller à Edmonton.

L'état-major ainsi que le cadre des officiers reste le même; l'effectif des agents, actuellement de 649, sera augmenté de 50 nouveaux agents.

Le bureau des détectives doit subir des modifications; deux nouveaux détectives sont adjoints à l'effectif actuel.

Une des améliorations apportées par le chef Campeau, durant l'année qui vient de s'écouler a été la création de la "brigade mobile". Cette brigade a pour chef le lieutenant Savard, qui est secondé du sergent Gagnon et des agents Lapointe, Dagenais, Thibault et Cardinal.

L'escadron de police à cheval est porté de onze à quinze hommes. Afin de satisfaire aux exigences créées par le nouveau règlement sur les arrêts de tous véhicules et des piétons aux carrefours des rues, il a fallu établir un service spécial de surveillance dans ces carrefours; 55 agents sont pris sur l'effectif pour ce service.

Il est à remarquer que depuis l'établissement de ce règlement le nombre d'accidents a diminué. Ce service est fait par trois opérateurs; la moyenne des appels est pour l'année 1912, de 226,000. Les voitures de patrouille ont été appelées environ 9,200 fois, elles ont recueilli 6,900 prisonniers.

À la suite d'une entente des membres de cette association, le pourcentage retenu sur les salaires des officiers et des constables, a été porté à partir du 1er janvier 1913 de 4 à 6 p.c.; le fonds de réserve de l'Association de Bienfaisance de la Police est de \$90,000. Une voiture automobile pour le transport des prisonniers est en construction. Enfin pour la fin de l'année 1912, le service de la police, aura établi ses quartiers généraux, dans le nouvel édifice que la municipalité fait ériger rue Gosford, entre les rues Saint-Louis et du Champ de Mars.

A propos de budget

LES COMMISSAIRES POURRONT DONNER AU CONSEIL LES DÉTAILS QU'IL DEMANDERA SUR LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE MAI.

On a peu discuté le budget à l'Hôtel de Ville ce matin, les échevins y étant très rares. L'échevin Robinson a déclaré que l'expérience d'hier montre que les commissaires doivent à leur dignité de donner au conseil, lors de la discussion du budget de 1914, dans un an, et pour l'étude du budget supplémentaire du mois de mai prochain, tous les détails dont ils auront besoin.

M. Ainey à qui ont rapporté cette déclaration a répondu que les commissaires le feront certainement puisqu'ils en auront le temps.

La prospérité des provinces

Toronto, 31. — Dans leurs messages au "Monetary Times" à l'occasion du premier de l'an, les premiers ministres ont unanimement prédit la prospérité du Canada. M. G. H. Murray dit que la Nouvelle-Ecosse a fait des progrès considérables et constants pendant l'année qui vient de finir. La force de cette province réside dans ses ressources naturelles.

M. Matheson dit que l'île du Prince-Edouard a des raisons particulières pour regarder avec espoir l'année qui s'ouvre puisqu'elle verra l'organisation du service de traversiers qui transporteront les trains de l'île sur le continent. Les perspectives sont plus brillantes que jamais pour la province.

Sir Lomer Gouin dit que la province de Québec verra sa population s'augmenter dans des proportions considérables, beaucoup plus que depuis bien des années. La province renferme des trésors inestimables qu'il suffirait de faire connaître. La publicité les a révélés et depuis quelque temps, les immigrants affluent de plus en plus. Les comtés de l'Est, particulièrement, contiennent les terres les plus fertiles du Canada et c'est pour cela qu'on les a justement surnommées les "Jardins de l'Est".

Thibet, est arrivé à Urba, Mongolie, venant de Hassa, et d'après une dépêche au "Novoe Vremya" de placer le Thibet sous le protectorat de la Russie et de la Grande-Bretagne. Il prétend qu'il a reçu le pouvoir nécessaire du Dalai Lama pour négocier ce traité entre le Thibet et la Mongolie en vertu duquel le Dalai Lama accordera à la Russie et à l'Angleterre l'exemption de taxes sur leurs marchandises en retour de la protection qu'ils accorderont à ce pays. Les deux nations plus haut nommées auraient aussi le droit d'exploiter les richesses naturelles du pays, de construire des chemins de fer etc.

Des élections par acclamation

ONT EU LIEU HIER DANS PLUSIEURS VILLES DE L'ONTARIO A L'OCCASION DE LA MISE EN NOMINATION DES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES.

M. GEORGES LAMOTHE EST ELU POUR LA SEPTIEME FOIS MAIRE DE CARLETON PLACE. — A ROCKLAND, HAWKESBURY ET AILLEURS.

Toronto, 31. — Voici la liste des candidats à la mairie mis en nomination hier après-midi:
Peterboro. — W. H. Bredburn, réélu par acclamation.
Port Hope. — W. H. Geddy; H. T. Bush; R. A. Mulholland.
Sainte-Catherine. — W. H. Merritt, réélu par acclamation.
Belleville. — A. G. Vermilyea, J. F. Wills.
Napanee. — W. A. Stacy; W. T. Waller.
Niagara Falls. — C. C. Cole; C. H. Clendinning; William Ward.
Lindsay. — J. W. Woods; R. M. Beall; Alex. Horn.
Bowmanville. — J. B. Mitchell; S. C. Hillier.
Kingston. — T. J. Rigney; S. R. Bailey.
Sault Sainte-Marie. — H. Munro; Dr Gimby; G. A. Boyd; J. J. Baine; T. E. Simpson; James Bassingthwaite.
Dundas. — E. W. Woodhouse.
Gananoque. — James Donovan; W. J. Wilson.
Hamilton. — John Allan; William G. Bailey.
Brockville. — John A. Mackenzie; Lewis S. Gruc; H. A. Stewart; Allan Donaldson.
Carleton Place. — Georges Lamothe, réélu par acclamation pour la septième fois.

Pembroke. — William Leacy, accl.
Smith's Falls. — Adam Foster; J. S. Gould; W. W. Frost.
Almonte. — W. W. Pittard et W. J. McDonald.
Arnprior. — John Bennett; M. Harvey; Dr Jamieson; Dan McLoughlin.
Perth. — James J. Hands; Allen Grant; J. A. Stewart; F. W. Hall.
Cornwall. — William Pellick; John Connolly.
Prescott. — F. S. Evanson; F. W. Elliott.
Rockland. — Dr N. Desrosiers; Nap Dehaire.
Hawkesbury. — James Ross et F. X. Berthiaume.
Ottawa. — J. A. Ellis; G. P. Wilson; E. Lavender.

L'hommage de la nation

DEUX CUIRASSES AMERICAINS VONT AU-DEVANT DU CROISEUR ANGLAIS QUI APORTE LE CORPS DE M. WHITELAW REID.

(Service particulier)
New-York, 31. — Les cuirassés North Dakota et Florida sont allés s'ancre ce matin à l'entrée du port pour y attendre le croiseur anglais Natal qui apporte le cercueil de M. Whitelaw Reid, mort ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre. Ils recevront probablement par télégraphie sans fil la position exacte du Natal et partiront demain matin au devant du croiseur qu'ils escorteront dans le port.

L'escadre jettera l'ancre dans l'Hudson vendredi et le service funèbre aura lieu au temple épiscopalien Saint-John the Divine.

Mort d'une religieuse

Québec, 31. — Soeur Marie Saint-Bartholomée, née (Alphonse) Robertson du couvent de Jésus-Marie, à Saint-Joseph de Lévis, est morte ce matin, à l'âge de 83 ans. La défunte était native de Lévis.

BOURSE DE MONTREAL

Renseignements fournis par la Maison de courtage Bruneau et Dupuis, 4, rue de l'Hôpital.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach., STOCKS, Vend, Ach. Lists various stocks like Can. Pac., Can. N.W., etc.

DECES

POITRAS. — A Montréal, le 29 décembre 1912, à l'âge de 27 ans, est décédé Emmentien Gosselin, épouse bien-aimée de A. D. Poitras, voyageur de commerce.

Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son beau-frère, J. H. Berthelet, No 6388 rue Saint-Denis, à 8 heures am., pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans